

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

J U I N 1731.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXXI.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuëra de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages , tant de Litterature que de Politique , & autres piéces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg , chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé , & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes , qui remonte jusqu'à la Paix de Risvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres , tant de ses impressions , que de tous Pais : de même que les Memoires de Trevoux , & differens Journaux Lit. Hist. & Polit. , comme Repub. des Lettres , Histoire des ouvrages des Sçavans , Histoire critique de la Republique des Lettres , l'Europe savante , Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres , 14. vol. , Bibliotheque Italique 7. vol. : il continuëra de paroître un Tome chaque quart d'an de ces deux derniers.

LA CLEF DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les Matieres du tems.

Jun 1731.

ARTICLE I.

Qui contient quelques nouvelles de Litterature & autres remarques curieuses depuis le mois dernier.

- I. **N**ous reprenons ici le fil du Discours raisonné d'un Sçavant sur l'Histoire abrégée d'Angleterre de Mr. Higgous avec des reflexions &c. afin de ne pastenir plus long-tems nos Lecteurs en haleine sur ce point de Litterature, que nous allons conduire jusqu'à sa fin. Le commencement de cette piece se trouve dans notre Journal du mois d'Avril dernier.

Suite du Discours d'un Sçavant sur l'Histoire
d'Angleterre.

IL falloit toute l'adresse & l'éloquence du Chancelier Bacon, pour assurer à un Prince du caractère de Henri VII., le surnom flatteur de Salomon d'Angleterre. Mr. Higgous en trouve même le portrait si peu ressemblant, que Bacon, si on l'en croit, a moins voulu

composer l'Histoire de Henri, qu'il n'a cherché à donner l'idée d'un sage & parfait Souverain. La frugalité & la conduite étoient ses qualités dominantes ; mais l'une degenera en avarice, & l'autre fut mêlée de certains traits d'ingratitude & de cruauté, qui ne marquoient pas un fort heureux naturel. Rien de plus propre à jeter du ridicule sur son regne, que les impostures d'un Simnell, & d'un Perkin, ces Spectres suscités par la Duchesse de Bourgogne, pour lui disputer la Couronne : il la tenoit du Chevalier Stanley, qui la lui avoit mise sur la tête après la Bataille de Bosworths, & ce même Stanley fut executé par son ordre, pour quelques paroles, dont l'interpretation maligne qu'on lui donna, faisoit tout le crime. Il est étonnant que Bacon prétende excuser cette action, en consideration du profit immense, qui revenoit au Roi, de la confiscation des biens de Stanley. Si elle est telle qu'il la raporte, la necessité même des tems ne la justifieroit pas. La voye des Confiscations servoit si utilement à l'avidité de Henry VII., qu'outre les revenus ordinaires, il laissa en mourant un million huit cens mille livres sterlings. Tant de richesses perdirent Henri VIII. son fils, qu'elles plongerent dans une habitude de dépenses exorbitantes. Le nouveau Roi commença par les Bals & les Carousels. La guerre de France suivit ces divertissemens, ou plutôt elle les continua ; & en moins de cinq ans, elle acheva d'épuiser tout le fruit des épargnes d'un pere dur & économe. Le bonheur des armes ne répondit pas d'abord aux préparatifs & au faste de l'expédition. Vingt vaisseaux François en désirent quatre-vingts, dont la Flotte Angloise étoit composée à l'attaque de Brest. Le siege de Terouane formé par Henri lui-même réussit mieux ; il y eut la gloire de voir à sa suite l'Empereur Maximilien, qui servoit sous lui avec la croix de St. George & une solde de cent écus par jour. La

bataille

bataille des Eperons le rendit Maître de Terouane & de Tournai. Les Generaux en gagnerent une autre sur le Roi d'Ecosse, qui y fut tué; mais tout triomphant qu'étoit le Roi d'Angleterre, le défaut d'argent arrêta bientôt ses conquêtes. Son Parlement fremit aux propositions qu'on lui fit de sa part; & le peuple menaça de mettre en pieces les Deputés des Villes, quoiqu'ils n'eussent accordé que la moitié des demandes.

Il n'y a plus à représenter dans le Regne de Henri VIII. que les tristes spectacles qu'il donna au monde par des entreprises trop connues pour les retracer. C'est les renfermer sous une pensée bien affreuse, de dire avec un Anglois: Que si l'on avoit perdu l'idée ou l'image de la tyrannie, on en pourroit retrouver l'Original dans la vie de ce Roi. Nous conulerons pareillement sur les Regnes d'Edoïard & de Marie; & nous sçaurons nous borner dans les autres à ce qu'ils ont de plus particulier au genie & au but de l'Auteur.

Une jalousie de femme fut, selon lui, le grand ressort, qui, préférablement aux raisons d'Etat, remua toute la politique & toute la vengeance d'Elisabeth contre l'infortunée Marie d'Ecosse. Il ne la forde pas même simplement sur le droit de Marie au Trône d'Angleterre: il veut que l'émulation personnelle y ait en encore plus de part: qu'Elisabeth redouta & poursuivit une Rivale supérieure par les avantages de la bonne grace & des autres qualités affectées au sexe; & que plus d'une fois elle ait montré là-dessus une foiblesse qui étonne. Il en cite un exemple sur le raport de Melvin, Officier de la Maison de Marie, à qui Elisabeth demandoit un jour comment sa sœur Marie d'Ecosse dansoit. Ce Seigneur ayant répondu, qu'excepté Sa Majesté, personne n'avoit une Danse plus fine & plus gracieuse, Elisabeth com-

prit le vrai sens du compliment : elle changea de visage , perdit contenance , & alla se cacher dans son Cabinet où elle pleura pendant deux heures. Si ce fait est véritable , dit Mr. Higgous ; que ne nous apprend-t-il pas de nos jugemens , formés d'ordinaire sur les apparences , tandis que si nous penetrions dans les secrets detours de l'esprit de l'homme , nous y verrions quelque-une de nos passions les plus secretes & les plus ridicules , donner naissance aux événemens les plus importants , & gouverner le monde ? Il a beau faire néanmoins , le corps même du recit met assez en évidence dans la suite , que les malheurs de Marie d'Escoffe , une prison de dix-neuf ans & son infâme mort , n'ont eu réellement pour cause que la haine qu'on portoit à sa Religion , & la crainte où l'on étoit qu'elle ne la rendit dans les deux Royaumes , la Religion dominante. Elisabeth conduisit cette noire Tragedie avec toute l'adresse d'une Princesse consommée dans le maniement des affaires. Elle soutint l'artifice après l'execution , jusqu'à éloigner ses Ministres de sa presence , & joindre aux démonstrations de la douleur la plus vive , le jeu concerté d'une retraite & d'un jeûne austere , à quoi elle se condamna. Il n'y avoit en tout cela de sérieux que la vivacité des remords qu'elle ne put même endormir ni calmer avec le tems. Elle en perdit absolument sa premiere tranquillité , ou par l'horreur qu'elle conçut de son attentat , ou par le dépit d'avoir fait cette tache à sa reputation.

Les forces humaines ne pouvoient entreprendre davantage qu'entreprit l'Espagne , sous prétexte de venger la mort de Marie , dont l'affront réjaillissoit généralement sur tous les Souverains. Mr. Higgous adore la divine bonté qui confondit alors , en faveur d'Elisabeth , tant de faux raisonnemens & des espérances si spécieuses. Notre sort , dit-il , eût été probablement décidé , si le Prince de Parme eût fait une
descente

descente en Angleterre avec cinquante mille Soldats de vieilles troupes, & les dix neuf mille Espagnols de l'armement. C'est, à son avis, une fatalité particulière à ce Pays là ; qu'il ait toujours été subjugué par quelque nation que ce soit, laquelle y ait une fois pris terre dans le dessein d'une Conquête. Romains, Saxons, Danois & Normands en fournissent successivement la preuve.

Elisabeth devint à son tour la terreur de l'Espagne dans toute les parties de cette vaste domination. La faveur avoit passé du Comte de Leycester au Comte d'Essex ; mais la mort du dernier produisit encore sur la Reine de plus funestes effets que celle de Marie d'Ecosse. Elle s'étoit fait, pour y consentir, une violence extrême ; & le regret qu'elle en eut, lui conta la vie, à l'âge de soixante & dix ans, le quarante cinquième de son Règne. On prétend que Jacques Stuart, destiné par Elisabeth à lui succéder, réunissoit dans sa personne jusqu'au sang des anciens Bretons, avec celui de toutes les différentes Dynasties qui avoient régné depuis eux dans la Grande Bretagne. La seule bienséance ne lui avoit pas permis de ne pas témoigner quelque ressentiment de la mort d'une mere, mais une si belle succession, considérée dans l'éloignement, l'avoit adouci. Il descendoit des Tudors par Marguerite, fille de Henri VII. malheureusement il n'en avoit pas la fermeté ; & pour paroître le Pere commun de tous ses Sujets, dit Monsieur Higous, s'il ne favorisa pas le crime ; en favorisant une faction Antimonarchique, il donna à cette faction le tems de croître en nombre & de communiquer son venin. Des conspirations moins répandues & moins soutenues, occuperent les commencemens du règne de Jacques premier jusqu'à la fameuse conjuration des poudres, projetée, selon plusieurs, dès le tems d'Elisabeth, par le Ministre le plus accredité de

la Cour, Milord Cecil, en vûë d'irriter la Nation contre les Catholiques, de les écraser par un soulèvement general & d'enrichir les Seigneurs Protestans, de leurs dépouilles. Notre Auteur protestant Anglican, ne se met pas même en peine de l'en justifier : & implique au plus dans la trahison quelques Catholiques emportés, dont Cecil, qu'il en suppose toujours le premier & secret mobile, fit ses Dupes. Ce qu'il dit plus bas pag. 376. demandoit au moins de la fidelité du Traducteur un petit correctif, en forme de note : il avance que " le Jesuite Garnet recon-
 " nut son crime sur l'échafaut & exhorta ceux de
 " sa communion à suivre son exemple. La fausseté de ce conte fut démontrée dès l'année 1610. dans l'Apologie du Pere Garnet, imprimée à Cologne & munie de toutes les autorités qui peuvent en faire un Acte Juridique. On y prouva que cet aveu prétendu n'avoit d'autre fondement, sinon que le Pere interrogé par le Doyen de St. Paul & par quelques autres Officiers, s'il ne se reconnoissoit pas pour justement condamné, répondit qu'il le reconnoissoit sans doute ; mais de la maniere qu'on devoit alors entendre le mot de Justice dans les Tribunaux d'Angleterre : ajoutant qu'il ne sçavoit absolument rien de plus, que ce qu'il avoit déjà déclaré devant ses Juges, avant sa condamnation, en un tems où ses ennemis ne nioient pas, que la constance à écarter de lui tout soupçon de crime, n'eût été invariable. Il n'est pas plus vrai, que le Pere Garnet ait exhorté ceux de sa communion à suivre son exemple, c'est-à-dire, à se confesser criminel. Des témoignages assurés portent seulement, qu'il les détourna de tout mauvais complot, & de toute intrigue séditieuse ; & leur fit là-dessus les instances les plus vives. Nous avons cru devoir cet éclaircissement à l'innocence, que l'on n'a pas plus droit de calomnier aujourd'hui après six-vingts

vingts ans, qu'on n'en a eu autrefois de l'accabler sous le poids d'une Jurisprudence de Sectaires.

Cecil, selon Mr. Higgous, aussi instruit de la conjuration des poudres, que le pouvoit être un homme qui la conduisoit, s'avisa de forger une Lettre misterieuse, qu'il fit tenir à Milord Montéagle, à dessein que le Roy la vit, & eût l'honneur de la déchiffrer. Tout étoit bien préparé pour aider le Prince à ne s'y pas méprendre; & le succès de l'intrigue ne servit pas peu à confirmer le Public dans la haute idée qu'il s'étoit faite de sa sagesse. Mr. Higgous trouve que Jacques premier étoit plutôt fin & rusé, que ce qu'on appelle ordinairement sage & pénétrant. Beaucoup moins convient-il qu'il y ait eu dans sa conduite, ou dans ses harangues ou ses écrits, dequoi lui acquérir le titre d'Inspiré, qu'on lui donnoit. Il se moque de la Conference d'Hamptomcourt dont le Roy honora les Théologiens Puritains, contre qui, dit-il, on eût agi beaucoup plus efficacement par l'exécution des Loix Pénales, que par tous les Syllogismes de Sa Majesté.

Cette branche particulière de la Reforme Anglicane étoit déjà divisée à la mort de Jacques premier en indépendans, en Anabaptistes, & en Presbyteriens: mais tous unis contre le gouvernement Ecclesiastique & Civil, auquel ils portèrent peu à peu les derniers coups. Les Presbyteriens étoient les plus puissans. Ce furent eux qui, durant le funeste Regne de Charles 1. dominèrent dans les Parlemens, ou plutôt qui en composoient tout le corps, devenu, par leurs attentats, Arbitre des volontés & Juge des actions du Souverain renversement incomprehensible, qui fit tomber le Trône sous l'autorité à qui la défense du Trône avoit été confiée; & ne laissa qu'à peine un court intervalle entre les premiers mouvemens de désobéissance, & le comble de la Rebellion. Notre Historien perce
fors

fort avant dans ces horreurs , plus néanmoins par ses réflexions que par un récit détaillé. Cromwel & ses indépendans destinés eux-mêmes à punir la faction Presbyterienne , lui en offrent une ample matière. Ecoffois , Anglois , Presbyteriens , Indépendans , tous avoient partagé le forfait commis dans la personne de Charles , le 30. Janvier 1648. Des deux Peuples & des deux Partis , selon l'Histoire , l'un l'avoit vendu , l'autre l'avoit renoncé ; l'un avoit à se reprocher les préparatifs du Regicide , & l'autre la consommation. Tous successivement en subirent le châtimement , & les gens de naissance réduits à ramper devant le plus vil & le plus insolent fanatisme , porterent la peine de leurs imaginaires projets avec plus de dureté & d'ignominie qu'aucun autre.

On assure que Cromwel , pendant la contestation survenuë entre le Parlement & l'Armée , avoit offert au Roy de le rendre aussi absolu dans ses Etats que le Grand-Seigneur l'étoit dans les siens ; mais qu'il le lui offroit à des conditions que l'honneur de Charles ne lui permettoit pas d'accepter , quoique son intérêt y fut tout entier ; ce qui fit rompre la négociation.

Les batailles de Dunbar & de Worcester , gagnées l'une & l'autre par Cromwel , le 3. Septembre 1650. & 1651. , affermirent la tyrannie des Indépendans contre les Royalistes. Ils avoient la partie sùre , dit notre Auteur ; le génie & l'adresse leur manqua pour en profiter contre leur propre Chef. Mr. Higous examine ici ce qu'on peut statuer de vrai sur le mérite de cet heureux scélerat , adoré de certaines gens , qui ont toujours admiré le crime , quand il a réussi ; & à qui d'autres refusent jusqu'à la qualité du courage personnel. Ils pourroient , à son avis , la lui accorder sans conséquence ; puisqu'elle est souvent une qualité commune , selon lui , aux Héros & aux vo-
leurs

leurs de grand chemin ; & que tout depend de la sçavoir bien placer. Quant aux autres dispositions du corps & de l'esprit qui servent de degrés à l'ambition , il ne lui reconnoît qu'une profonde dissimulation & une hypocrisie bien couverte. Sa figure , continue-t-il , étoit vile , son regard ne promettoit rien de bon , & sa politique étoit grossiere & indigne d'un Gentilhomme. Nulle insinuation , nulle popularité , nulle culture. Un concours extraordinaire des circonstances , où il se trouva , lui fit gagner l'estime des Soldats , en priant & en prêchant , qui sont des talens , dont les gens de cette condition s'embarassent communément fort peu ; d'où Mr. Higgous conclut , que s'il fût né en Angleterre dans un autre tems , il n'auroit jamais été autre chose qu'Olivier Cromwel ; & s'il fut né en France , il n'y auroit jamais eu un Regiment de Cavalerie. Mais Cromwel n'est pas seulement monté à une haute puissance : il l'a portée plus loin qu les Constitutions du Pays ne l'accordent aux Rois legitimes : il l'a conservée sept ans , & l'a fait passer tranquillement sur la tête de son fils dans un Testament qui eut son effet. Ne faut-il être pour cela que ce qu'il a été au sentiment de notre Historien ? La chose n'est pas aisée à persuader.

Cromwel étant mort ; & Richard son fils dépouillé du Protectorat au bout de neuf mois , on ne sçut bientôt plus avec qui traiter dans les trois Royaumes ; ou pour mieux parler , dans la véritable Anarchie que produisoient les différentes formes de Gouvernement. Celles qui prévalaient , tomboient ridiculement d'un jour à l'autre. Ce fut le premier acheminement à l'exécution du grand dessein , conçu dans le fond de l'Ecosse , & accompli inopinément à Londres par le General Monk , pour le rétablissement du Roy Charles II. On nous apprend comme un secret sçu , & même crû , de peu de personnes ; que malgré

malgré le Traité fait entre la France & Cromwell, Charles reçut toujours de cette Couronne des secours d'argent, & qu'il y trouva un fond assuré pour sa subsistance & celle de sa famille, jusques dans les terres des Domaines d'Espagne : Il étoit en Hollande lorsqu'un nouveau Parlement passa un acte, qui déclaroit que le Gouvernement d'Angleterre, suivant sa constitution, devoit être composé d'un Roy, de Lords & de Communes. C'étoit abolir le passé & reconnoître l'autorité du Roy, qui reçut, en conséquence, les députés des deux Chambres, & fit son entrée à Londres le 29. jour de Mai 1660. Les dix années suivantes répondirent aux démonstrations de joye & d'affections qui paroissoient unanimes & étoient au moins generales dans tous les Ordres. L'esprit républicain se ralluma au sujet de la guerre de Hollande, & parce que la politique de Charles avoit été de combler ses ennemis de bienfaits, jusqu'à donner lieu de dire qu'il en oublioit ses amis, les places étoient pleines de sujets peu surs, dont il ne pouvoit rien attendre que de sinistre pour sa maison. Tous les interêts en rouloient sur le Duc d'York son frere & son Successeur ; & pour cela même s'étoit à sa ruine qu'on travailloit. Les dénonciations de Titus Oates & la manœuvre de ceux qui le mettoient en jeu, remuerent étrangement les cervelles parmi le peuple. On n'avoit dans la tête, dit Mr. Higgous, que des massacres, des invasions, & des légions de Pelerins armés de Becs-noirs. Les esprits effrayés prenoient chaque soufle de vent pour une marche de Troupes, & dans leur terreur païque, les troupeaux de Moutons leur paroissoient des Dragons François. Mais on s'occupoit d'autre chose que d'imaginations, dans un Parlement tout dévoué à la faction qui sollicitoit l'exclusion du Duc. Le Roy en supporta long-tems les entreprises séditieuses : enfin il le cassa ; &

la fermeté de cette action, en lui rendant à lui même son autorité, remit la nation dans une situation tranquille. Le reste de sa vie pendant quatre ans, ne fut troublé que par la conspiration de 1683. heureusement découverte.

Jacques II. lui succéda en 1684. avec tous les avantages du grand nom qu'il s'étoit fait, comme Duc d'York, & des apparences d'ailleurs si favorables, que selon l'expression de notre Historien, il y avoit une espece de dispute, lequel l'emporteroit ou de la bonté du Roi ou de la complaisance du peuple. Deux revoltes éteintes dès leur naissance : celle du Duc de Monmouth, & celle du Comte d'Argile auroient augmenté les pronostics d'un beau Regne, si déjà l'on n'eût aperçu les étincelles d'un troisième où l'Auteur, dont nous rendons compte, croit dangereux pour lui de suivre trop exactement les traces de la vérité. On auroit, peut-être, pu lui pardonner de la supprimer en quelques occasions ; mais il ne devoit pas l'alterer, comme il lui arrive, en cherchant des causes de la révolution qui ne vont qu'à répandre sur la Religion du Prince des couleurs odieuses. Il en parle trop en Protestant, pour en parler toujours juste. Ce sont de ces traits où un Traducteur Catholique, s'il n'y reforme rien, est au moins dans l'obligation de prévenir ses Lecteurs contre le poison du Protestantisme. A cela près, Mr. Higgous démêle très-finement les principaux ressorts, qui au dedans & au dehors de l'Angleterre, formerent & soutinrent la Confederation de tant de Puissances, dont il ne paroïsoit pas que les interêts temporels & spirituels dussent jamais se réunir dans les mêmes vûes.

II. Comme nous avons fait trouver place dans quelques-uns de nos Journaux, * à une methode de Mr. Duquet pour faire servir le courant des Rivie-

res

* Voyez Janvier 1730. pag. 4. & ailleurs.

res au remontage des Bateaux, & que nous n'avons pas omis dans la suite de donner part des sentimens des Connoisseurs sur ces matieres hydrauliques, il est d'une espece de devoir de faire encore ici le rapport de deux Lettres écrites sur ce Méchanisme, & que Mrs. les Sçavans Editeurs des Mémoires des Sciences & des beaux Arts de Trevoux n'ont pas dedaigné d'insérer dans leur Journal de Septembre dernier. La premiere est encore de Mr. Duquet Ingenieur, au Pere Castet, pour prouver la possibilité de ce qu'il a avancé, par de nouvelles découvertes; & l'autre de ce Pere, lui sert de réponse & d'un applaudissement à son méchanisme: Les voici

MON REVEREND PERE,

LA justice que vous avez rendue jusqu'ici à mes découvertes, & nouvellement à celle du Remontage des Rivieres, par le moyen de 5. ou 6. agents par lieuë, qui ne couteroient chacun que 500. liv. tout au plus, fait que je m'adresse encore à vous pour éclaircir de plus en plus le projet d'une si utile Navigation. J'avois crû raisonner à merveille en suivant le penchant & les dispositions naturelles qui m'entraînoient aux Mathématiques. Je me flattois qu'il n'y avoit qu'à produire des choses utiles pour être secondé & soutenu; mais je me suis apperçu que plus on met de découvertes au jour, plus on est traversé. Il y a pourtant en ceci bien des choses qui sont démontrées, sans que personne ose les contredire. En premier lieu, il est incontestable que le Remontage des Rivieres par mes agents, qui supprimeront l'embaras & la dépense exorbitante des Chevaux ou des Bœufs, est une chose qu'on cherche depuis long-tems, une chose qu'on a dû chercher à cause de sa grande utilité, & une chose enfin qu'on doit mettre en œuvre dès qu'elle est trouvée.

En second lieu , il est démontré que la chose est toute trouvée ; ceux mêmes qui l'avoient d'abord contredite n'osant plus le faire , & convenant que le vrai moyen pour remonter les Batteaux , est de fixer de distance en distance des Batteaux à rouës , dont les vanes heurtées par le courant , tirent une corde qui fasse monter le Batteau qui y est attaché.

En troisième lieu il est démontré que les Batteaux étant ou plus petits ou moins chargés , ils remonteront fort vite , & aussi vite que le courant descend.

En quatrième lieu , il est clair que cette vitesse augmentera si on rend les Vannes plus étendues & capables d'embrasser une plus grande étendue dans la largeur du courant ; & encore si on les place dans l'endroit le plus rapide du courant , & qu'on gouverne le Batteau pour le tenir toujours dans les endroits les moins rapides ; & encore si les rouës sont placées entre des Batteaux faits exprès , qui ne soient pas parallèles l'un à l'autre , mais un peu plus ouverts du côté que vient l'eau , afin que passant d'un lit plus large à un autre plus étroit , & étant obligé de se renfler , l'eau accélère sa course , & qu'ainsi la rouë & le Batteau ayent plus de vitesse.

En cinquième lieu , fixant chaque agent de distance en distance , on remontera autant de Batteaux chargés qu'il y en aura , parce que tout aussi tôt qu'un Batteau aura passé le premier agent , son Conducteur prendra la corde de l'agent qui est au-dessus , & continuera d'aller depuis son lieu de partance jusqu'au lieu de sa destination sans s'arrêter. Ce premier agent étant libre peut remonter un autre Batteau prêt à partir , & s'il s'en trouve par hazard autant qu'il y aura d'agens établis , ils pourront aller tous en même tems , sans que le courant soit employé autrement qu'à un seul Batteau.

seau monte vite , plus il s'éleve sur l'eau à proportion de sa charge & de sa vitesse.

Voilà , M. R. P. , le précis de tout ce qui a été démontré sur cette importante Navigation. Ceux qui avoient traité mes premières propositions de promesses chimeriques , paroissent revenir sur leurs pas , depuis que vous m'avez aidé à mettre les choses dans un si grand jour. Pour vous , M. R. P. , je reconnois aux yeux de tout le monde , que vous m'avez toujours rendu justice , ainsi qu'à tous ceux qui se sont adressés à vous , pour faire connoître leurs découvertes au public. Aussi êtes-vous d'un Corps qui fait profession de favoriser en tout tems & en tout lieu le progrès de toutes les Sciences & des beaux Arts , depuis ce qu'il y a de plus petit dans ces Sciences , jusqu'à ce qu'elles ont été de plus élevé. Enfin , M. R. P. , souffrez que je vous demande une dernière grace , qui est de vouloir rendre à ma découverte , le témoignage public que vous lui avez rendu plusieurs fois en particulier , & de vous expliquer nettement sur cette matiere. Beaucoup de personnes qui me veulent du bien , mais qui ne sont pas assez Geometres & Mechaniciens pour s'en rapporter à leurs propres lumieres , ni aux miennes , n'attendent que cela pour mettre la main à l'œuvre & m'aider dans l'exécution de mon projet. Je suis , &c.

Réponse du P. Castel à Mr. Duquet.

S'il ne faut , Mr. , que vous rendre en public la justice que vous meritez , pour votre projet de Remontage , je ne balance pas à dire hautement que je le crois désormais dans toute sa perfection & au dessus de toutes les difficultés , & que par consequent on ne sçauroit mieux faire que de le mettre aussitôt en pratique , soit pour profiter de toutes vos
vues

Vûes tandis que vous vivez, soit pour vous faire jouir du juste plaisir que vous auriés de voir votre découverte utile à votre Patrie. Tout ce que vous dites être démontré l'est en effet, & ce grand Ouvrage est achevé, ou le sera du moins dès que quelqu'un voudra bien vous faciliter la pratique d'une chose dont l'exécution est démontrée par une solide Théorie. Je ne vous dissimulerai pas cependant, que quelques personnes qui trouvoient d'abord vos promesses un peu outrées, & qui conviennent assez désormais de la possibilité absoluë de la chose, m'ont fait remettre un papier dans lequel on vous conteste encore la vitesse de votre Remontage. Sur ce principe, qu'en gagnant de la force on perd du tems. Le principe est vrai, & vous êtes un des Méchaniciens à qui je l'ai vû le mieux manier. Ainsi ne vous allarmés pas de cette dernière objection. Ne vous plainés même ni des contradictions, ni des Contradicteurs. Rien ne sert plus à faire sentir le mérite de la découverte & la superiorité de l'Inventeur. La contradiction est une sorte d'étude que fait le Contradicteur ; vous n'êtes parvenu vous-même à votre découverte que par un travail opiniâtre de vingt, de trente, de quarante années, pourquoi exigeriez-vous que les autres y parvinssent d'un coup d'œil ? Je conviens qu'il faut moins de tems, lorsque vous donnés la chose toute trouvée, toute digérée, toute éclaircie ; mais il faut toujours un certain tems, & voilà pourquoi la plupart des découvertes n'honorent guères un Auteur que lorsqu'il est mort ; c'est à-dire, souvent après lui avoir avancé la mort par les chagrins & les travaux qu'elles lui ont procurés de la part des contradicteurs. Témoin presque tout ce qu'il y a eu de grands-hommes, à la reserve du celebre Monsieur Newton, à qui sa Nation a sçû rendre de bonne heure toute la justice qu'il méritoit.

Pour revenir à la vitesse de votre Remontage , à quoi se réduit désormais toute la question , je suis bien aise que dans votre Lettre vous ayés fait une récapitulation de tous les principaux moyens que vous avez pour accélérer cette vitesse. L'objection qu'on vous fait aujourd'hui , ne porte que contre les Machines qui ont un principe déterminé de force absoluë. Il est bien clair qu'on ne peut augmenter cette force qu'en raison réciproque de la vitesse ou du tems. Mais vous anéantissés l'objection dès que vous faites remarquer qu'il dépend de vous d'écarter un peu plus vos Batteaux qui portent la rouë , & d'allonger l'esieu de cette rouë , afin que les vannes , étant aussi plus larges , soient heurtées par un ourant plus large , & par conséquent plus efficaces pour surmonter tous les obstacles , & pour faire avancer le Batteau de charge avec plus de vitesse ; & c'est par là que je conçois le vrai de votre Paradoxe , de faire monter , par le courant , un Batteau aussi vite & même plus vite que le courant ne descend ; car il remontera plus vite à mesure qu'il sera tiré avec plus de force ; & cette force sera plus grande à mesure que plus de filets du courant pris dans la largeur de la riviere se réuniront sur un corps solide comme les vannes pour les faire tourner. On dit que quand on veut augmenter la vitesse d'un Tourne-broche , on augmente le poids qui le fait aller. N'est-ce pas là un rare secret ? Ne manqués pas d'en profiter.

Je suis

Au reste , j'oubliois de vous dire , que rien n'est mieux que les deux expediens que vous proposés aussi pour accélérer cette vitesse. Le premier , de placer la rouë motrice dans l'endroit où le courant est le plus rapide , & de gouverner le Batteau qui remonte dans l'endroit du lit où le courant est le plus endormi. Le second , de mettre la rouë entre deux Batteaux

non paralleles qui augmentent encore cette rapidité du courant, en le forçant de passer d'un lit plus large à un lit plus étroit. C'est-là ce qu'on appelle des découvertes importantes, utiles, & en même tems d'une facilité & d'une simplicité admirable, soit à être entendues, soit à être pratiquées. Je vous ai vu regretter quelquefois que vous n'eussiez point appris notre jargon d'Algèbre, je vous proteste que c'est sérieusement & pour vous applaudir, que je vous félicite de ce qu'il n'y a point d'Algèbre dans votre découverte, qu'elle est à la portée de tout le monde, & que je me trompe fort, ou que la pratique suivra de près une si belle Théorie ; car le Public est un juge équitable ; & toute nouveauté bien éclaircie & bien démontrée, trouve de solides Protecteurs.

III. André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, continuë à distribuer les Soucriptions des œuvres de Mr. Launoi, dont le plan & les conditions sont insérées dans notre Journal de Mars dernier : Il avertit le public qu'il en a même reçu le Tome premier divisé en deux parties in fol., qui est d'une beauté achevée, & qu'il distribuera aux Soucrivans. Ceux qui souhaiteront avoir le *Prospectus* de cet ouvrage, pourront s'adresser audit Chevalier, qui le leur enverra aussi-tôt : Il fait sçavoir aussi que ceux qui n'ont pas souscrit, feront les deux premiers payemens en recevant ce premier Tome divisé en deux parties, conformément aux conditions qui en ont été publiées. Chaque payement est de quinze livres de Geneve, ou vingt-six livres au cours present de France ; & pour les deux premiers payemens, le double.

IV. Le mot de l'Enigme du mois dernier est l'*Eau de vie*. Si celles que nous recevons quelque fois de notre voisinage, avoient un peu plus de netteté & de

précision, nous nous ferions un plaisir de les rapporter.

E N I G M E.

JE marche après toutes mes sœurs ,
 Et ferme leur carrière :
 C'est à moi cependant qu'on rend tous les honneurs.
 Lorsqu'on m'entend venir on fait un grand silence :
 Quand j'arrive, chacun me leve son chapeau ;
 Et quand je me trouve au Barreau
 Le Juge aux Avocats refuse l'Audience.
 Je suis d'un secours tout divin,
 Pour faire voir des mets en abondance ;
 Et l'on voit quand chacun m'a fait la reverence,
 Couler des millions de fontaines de vin.
 J'ai separé souvent Tircis de la Lisette ,
 Et troublé de tendres ardeurs :
 Mais pour assembler des Bûveurs
 Je sers quelquefois de trompette.

A R T I C L E I I.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE, & en PORTUGAL depuis le mois dernier.

I. **E**spagne. Seville. Depuis la conclusion du
 Traité signé en dernier lieu à *Vienne*, tendant à une pacification generale, il se passe peu de jours qu'on ne reçoive ici des Exprés des Cours de *Vienne*, de *France*, ou de la *Grande Bretagne*, avec des Lettres adressées au Roi & à ses Ministres : Sa Maj. tint le 28. Mars un Conseil extraordinaire de Cabinet sur celles qui lui furent aportées le même jour

jour par un Courier dépêché de *Vienne* par le Duc de *Liria* : A l'issuë de ce Conseil on envoya des ordres dans tous les Ports de la Monarchie de n'y plus freter aucuns Bâtimens pour transporter des Troupes en *Italie*, le nombre de ceux qui sont sur les Chantiers ayant été jugé suffisant pour cette expédition : Le 2. Avril on fut occupé à examiner les dépêches de deux nouveaux Exprés, l'un arrivé de *Paris* & l'autre de *Vienne*, que l'on renvoya le 4. avec des réponses, qui donnent, dit-on, tout lieu d'espérer que le Roi se déterminera à embrasser le parti de la tranquillité par son accession à un Traité qui doit n'avoir d'autre but que le maintien de Sa Maj. & des autres Puissances de l'Europe dans leurs possessions legitimes, & la conservation à l'Infant Dom Carlos de ses droits & prétentions sur des Etats qui sont à la veille d'entrer sous son obéissance. On verroit par cette démarche la bonne harmonie entre les Souverains établie d'une maniere à ne plus rien laisser désirer ; & les peuples, hors de crainte & d'agitation, goûteroient enfin à longs traits les fruits heureux d'une paix solide & durable, qui semble leur être annoncée de nouveau par ces paroles du Cantique des Anges, où se trouve avec justesse l'année 1731. désignée par les chiffres Romains qui s'y rencontrent.

GLORIA IN EXCELSIS DEO ET IN TERRA PAX
HOMINIBVS.

II. Le 9. le Comte de Rothembourg, Ambassadeur de France, fut installé Chevalier de l'Ordre du St. Esprit dans l'Eglise Cathedrale de cette Ville, qui étoit magnifiquement ornée, par l'Archevêque de *Segovie*, pourvu d'une Commission du Roi de France pour ce sujet : Ce nouveau Chevalier fit sa

Profession de Foi, prononça ses vœux à haute voix, & prêta ensuite les sermens de l'Ordre, entre les mains de cet Archevêque qui lui mit le Collier: S. Exc. eut pour Parains le Comte de St. Estevan del Puerto, & les Ducs d'Arco & de Giovenazzo qui sont trois Chevaliers du même Ordre. On remarque que ce Seigneur, conjointement avec Mr. Keene Ministre de S. M. Britannique, se donne de grands mouvemens à l'occasion du dernier Traité de *Vienne*, & qu'il attend avec la dernière impatience un Exprès de sa Cour avec des instructions par rapport à cette importante affaire.

III. Mr. de Barenachea, qui a été troisième Ambassadeur Plénipotentiaire du Roi au Congrès de *Soissons*, est revenu de *Paris*: Le Cardinal Aldobrandini se dispoisoit au contraire pour lors à partir au premier jour pour retourner à *Rome* par *Madrid*; mais Mr. Lanti qui a apporté la Barette à Son Em., doit encore rester quelques semaines en cette Cour, pour avoir l'œil sur ce qui s'y négocie, ou ce qui s'y est déjà négocié. On parle encore d'un prochain voyage de la Cour qui se fera, dit-on, dans peu; cependant il est arrivé diverses Galeres à *Algeziras*, où elles attendent de nouveaux ordres pour se rendre devant cette Ville: On a reçu avis que deux autres Galeres avoient fait voile de *Cartagene* pour donner la chasse aux Corsaires de *Barbarie*, qui continuent d'infester les Côtes de ce Royaume; & que Mr. Bichi, ci-devant Nonce du Pape à la Cour de Portugal, étoit arrivé à *Barcelonne* sur la fin du mois de Mars dernier, au bruit du Canon de la Place, d'où il devoit s'embarquer incessamment pour la *Toscane* sa Patrie, afin d'y rester jusqu'à ce qu'il eût reçu un ordre du Pape.

IV. La copie du dernier Traité conclu à *Vienne*
fut

fut enfin apportée le 21. au Roi par un nouvel Ex-
prés dépêché par le Duc de Liria : les conditions,
qui en sont fort raisonnables, ont, dit-on, été
goutées de toute la Cour ; & l'on assure que le Mar-
quis de la Paz, Secrétaire d'Etat, a déjà déclaré
à Mr. Keene, que l'Empereur ayant invité le Roi
son Maître d'accéder à ce Traité, S. M. ne rejer-
roit point les propositions qui ont pour objet une
pacification generale ; & que pour en donner des
preuves, Elle convoqueroit incessamment les Etats
du Royaume pour leur communiquer les points de
ce Traité, afin qu'ils examinassent s'il convenoit
aux intérêts de sa Couronne qu'Elle y accedât. Nous
esperons de pouvoir donner le mois prochain le dé-
tail des résolutions qui auront été prises sur ce fait,
& de rapporter en même-tems le contenu des Arti-
cles dont ce Traité est composé. Le 26. le Cardi-
nal Aldobrandini partit de cette Ville pour retourner
en *Italie*, après avoir pris congé du Roi, de toute
la Famille Royale, des Grands & des Ministres
étrangers : Son Emin. doit attendre le Nonce Alle-
mani son Successeur ; & le Duc de Giovenazzo lui
a tenu compagnie jusqu'à moitié chemin de *Car-
mone*.

V. *Cadix*. Le Conseil de Commerce établi en
cette Ville a reçu une Lettre écrite de la propre main
du Roi, par laquelle ce Monarque lui demande un
Emprunt de 150000. pezos de l'argent comptant
qui a été à bord de la Flotille revenuë en dernier
lieu de *Vera Cruz*, avec promesse d'en payer l'in-
terêt sur le pied de six pour cent, & de restituer le
Capital du premier argent comptant qui viendra de
l'*Amerique*. Comme S. M. ajoute qu'en ce cas Elle
donnera d'abord ses ordres, pour faire aux Inte-
ressés la distribution de l'argent qui a été à bord de
cette Flotille, le Conseil de Commerce n'a pas hé-
sité

sité de consentir à cette demande ; & l'on attend de *Seville* Dom Joseph Patinho , chargé d'une Commission du Roi pour ce sujet. Plusieurs Bâtimens Marchands partirent au commencement d'Avril de la Baye de cette Place pour divers Ports des 2. Mers ; il en est au contraire arrivé quelques autres , & particulièrement un Vaisseau de Guerre Anglois venant de la *Jamaïque* avec une bonne partie de l'argent sauvé du *Genoveza* Espagnol , qui est malheureusement péri près de cette Isle dans le mois de Janvier dernier. Une violente tempête accompagnée d'une grosse pluye , qui s'éleva ici depuis peu , a empêché pendant un tems qu'aucuns Bâtimens ne purent charger ni décharger leurs marchandises ; & l'on est à la veille d'apprendre qu'il se fera encore fait quelques naufrages sur les Côtes.

VI. *Gibraltar*. Les Officiers Anglois qui étoient absens de cette Place , y sont revenus d'*Angleterre* avec des recrûs , & plusieurs pieces d'Artillerie tant Canons que Mortiers: On y attend aussi avec le premier vent favorable une prise Angloise avec tous ses effets , qui avoit été envoyée à *Alger* par un Corsaire , & que la Regence de cette Republique a relâchée à la requisition du General Sabine. Les Espagnols campés devant cette Ville travaillent toujours en diligence à la nouvelle Ligne qu'ils tirent entre les deux mers , avec des Forts à une certaine distance les uns des autres ; & pour avoir plutôt ces ouvrages perfectionnés , ils ont fait venir d'ailleurs un Détachement d'Infanterie pour l'employer encore à ces travaux.

VII. *Portugal. Lisbonne*. La Flotte destinée pour *Rio de Jennevo* se mit en mer le 17. Mars dernier avec un vent favorable , consistant en 15. Bâtimens marchands & un Vaisseau de Convoi commandé par le Capitaine Alvarez-Sanches , outre deux Bâtimens pour

pour la Baye de *Tous les Saints*, & un troisiéme pour *Angola*; & la Cour a envoyé un ordre à *Setubal*, suivant lequel il doit rester dans les Magazins de cette Place 8000. muids de sel, pour l'usage des Habitans du Pays, avec permission néanmoins aux Propriétaires de vendre le sel qui leur resteroit, à un si haut prix qu'ils pourroient, jusqu'au mois de Septembre prochain, auquel tems on esperoit en avoir du nouveau en abondance.

VIII. Le 15. Avril la Flotte qu'on attendoit de *Fernambuc* arriva heureusement dans le *Tage*, composée d'un Vaisseau de guerre & de 28. Bâtimens marchands, dont la cargaison, qui est l'une des plus riche qu'on ait encore reçu de ce Pays là, consistoit en un million & demi de cruzades en or, 11000. caisses de Sucre, 90000. Peaux, beaucoup de bois de *Sacredan*, &c. il n'étoit encore pour lors venu à terre aucune personne de cette Flotte; & l'on n'avoit pas non plus reçu les Lettres qu'elle pouvoit avoir apportées.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Comme le luxe des Carosses & autres voitures est extraordinaire en cette Ville, Sa Sainteté a rendu un Edit, par lequel il est défendu de mettre désormais aucunes crépines, franges, galons, mollets d'or & d'argent, dans les Carosses, Chaises roulantes & à Porteurs, sur les sieges des Cochers, & sur les houffes des Chevaux; comme aussi de les dorer ou argenter, & d'y peindre en dehors autre chose que les Armes, les Couronnes &

& les Chiffres des personnes à qui ils appartiennent : le tout sous peine de confiscation , & de mille écus d'amende , tant contre ceux qui les feront faire , que contre les Selliers & Ouvriers , qui seront en même-tems déçus de leur Maitrise , ou incapables d'y jamais parvenir.

II. Le 24. Mars on fit ici l'ouverture du Testament du feu Cardinal Buoncompagni decédé le 19. du même mois : Son Emin. y déclare le Duc Sora son heritier universel ; Elle laisse aussi à ses Officiers & Domestiques trois mille écus à partager entr'eux , avec un habit de deüil chacun , pour 40. jours : Elle a pareillement legué au Pape un Tableau fort estimé , deux Soucoupes de vermeil au Duc de Finno , & quelques pieces d'argenterie à la Princesse de Piombino sa Belle-sœur ; & ce défunt Prélat ordonne que son Corps soit transporté à son Archevêché de *Bologne* , pour y être inhumé dans la Chapelle qu'il a fait construire à ses dépens dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville-là. Le 28. on celebra dans l'Eglise de *St. André de Lavale* , qui étoit toute rendue de deüil avec des passemens d'or , les obseques solennelles de ce Cardinal , dont le Corps étoit exposé sur un lit de parade , & cette ceremonie se fit en presence de 20. Cardinaux , & d'un grand nombre d'autres personnes de distinction. L'Archevêché de *Bologne* , vacant par cette mort , a déjà été proposé par le Pape au Cardinal Lamberti Evêque d'*Ancone* , moyennant une pension de 2000. écus pour le Cardinal Corsini , & une autre de mille écus pour le Cardinal Grimaldi ; mais on assure que Son Em. fait difficulté de l'accepter à ces conditions , d'autant qu'elle est déjà chargée de payer annuellement une autre pension de 2000. écus au Cardinal Ottoboni.

III. Le Cardinal Coscia , fatigué des poursuites
qu'on

qu'on n'a pas cessé de faire contre lui depuis la mort du Pape Benoît XIII. & ne pouvant plus porter le poids des accusations intentées contre sa personne, a pris le parti de sortir clandestinement le 31. au soir de cette Ville de *Rome*, avec un des Confidens & un Valet de Chambre, pour se retirer *incognito* dans le Royaume de *Naples*, sous le nom de Comte François Marini Taffon : S. Emin. fit répandre dans le public, lors de son départ, un Manifeste, par lequel elle prétend prouver l'injustice qu'on lui fait, & allègue les raisons qu'elle a eu de se retirer ailleurs : Cependant tout le monde désapprouve la conduite de ce Cardinal, tant à cause qu'il n'a pas voulu profiter des bons avis qu'on lui a donnés, que parce que sa retraite l'a rendu, pour ainsi dire, indigne de la protection de^s ceux qui la lui avoient accordée, & particulièrement de celle de l'Empereur. Le Cardinal Cinfuegos, Ministre de S. M. Imp. a donné avis de cette retraite à sa Cour, & S. Em. a même défendu à ses Domestiques de fréquenter ceux du Cardinal Coscia, & de recevoir à son Hôtel rien de ce qui appartient à ce Prélat. Le Pape a de plus envoyé un Courier après lui avec ordre de se rendre prisonnier dans le Couvent de *Ste. Praxede*, sous peine d'être dépouillé de toutes ses Dignités & Benefices, au cas qu'il ne s'y soit pas rendu le 11. Avril ; & l'Evêque de *Targa* son frere a été conduit dans le même Monastere, où il est gardé à vûe par ordre de S. S.

IV. Les differends entre le St. Siege & la Cour de *Turin* sont toujours fort grands ; & la correspondance entre les deux Etats est entièrement rompuë depuis le départ du Comte de Gros, qui a residé à *Rome* en qualité de Ministre du Roi de Sardaigne, & depuis le refus que S. M. Sardaignoise a fait d'admettre à sa Cour Mr. Gugliemi, que le Pape y avoit envoyé

envoyé pour tâcher d'ajuster ces démêlés à l'amiable : Ce refus joint aux défenses réitérées du Roi de Sardaigne faites aux Sujets des Fiefs Ecclésiastiques situés dans le *Piémont*, d'obéir sous peine de mort aux ordres du Pape, donnent lieu à la tenuë de diverses Congrégations, pour délibérer sur les moyens de sortir de cette affaire épineuse, sans trop engager l'autorité du St. Siege : on croit même que l'entremise de l'Empereur, ou du Roi de France sera employée pour cet effet. Ce qu'on apprend de particulier touchant cette affaire, est que le Comte de Gros en partant de *Rome*, a fait distribuer sous main un Ecrit tendant à prouver que les Fiefs en *Piémont*, dont nous venons de parler, relevoient immédiatement du Roi de Sardaigne, & non pas du Pape ; & qu'on a reçu un Exprés de Mr. Gugliemi avec avis qu'étant arrivé à *Alexandrie de la-Paille*, il y avoit d'abord été reçu & traité avec de grandes marques de distinction par le Gouverneur ; mais qu'après le repas ce Gouverneur lui avoit insinué un ordre qu'il avoit de le faire ressortir des Etats du Roi son Maître, & de lui donner des Gardes pour le conduire sur la frontière ; de sorte qu'il seroit dans peu de retour à *Rome*.

V. Le Pape accompagné d'un grand nombre de Prélats & de Gentilshommes à Cheval, se fit porter en chaise le 1. Avril à l'Eglise de Ste. Marie de la Minerve, où il tint Chapelle publique en presence de 26. Cardinaux : Ce fut Mr. Barni, Archevêque d'*Adesse in partibus*, & nommé à la Nonciature de Suisse, qui y officia comme Evêque du Trône, 272. filles furent admises ensuite à baiser les pieds de S. S. qui leur fit distribuer à chacune une certaine somme pour les aider à marier : Le lendemain il se tint au *Quirinal* une Congrégation sur les affaires de l'Eglise de France, & il s'en étoit tenu une pareille deux jours.

jours auparavant sur celles du Royaume de Pologne, chez le Cardinal Banchieri, Secrétaire d'Etat; mais le résultat de ces deux Congrégations a été jusqu'à présent impénétrable. Le 9. le Cardinal Pico accepta, dans un Consistoire tenu par le Pape au *Quirinal*, l'Evêché d'*Albano*, & le Cardinal Zonedarà le titre de *Ste. Praxede*; après quoi Mr. Rossi fut préconisé Evêque de *Terame*, & l'Abbé Nicolaï Evêque de *Conza*. Le lendemain il se tint aussi une Congrégation des Rites composée des Cardinaux Zonedarà, Cinfuegos, Polignac & Falconieri; & par ordre de Clement XII. Mr. Lana Commissaire de la Chambre Apostolique, accompagné d'un Notaire & de quelques Archers, se rendit le soir à la Maison de Mr. Sardini, d'où il enleva deux sacs remplis d'écritures; & ordonna à Mr. Sardini de ne plus s'approcher des Congrégations auxquelles il avoit coutume d'intervenir. On fit partir dans le même-tems de cette Ville le Corps du feu Cardinal Buoncompagni, pour être transporté à *Bologne*, où il doit être inhumé avec beaucoup de pompe.

VI. Il paroît par les démarches du St. Pere qu'il a dessein de tenir envers le Cardinal Coscia la même conduite que tint autrefois le Pape Innocent X., lorsque le Cardinal Barberini prit la fuite en France: Ce dernier fut sommé de revenir à *Rome* dans l'espace de trois termes differens, avec menace que s'il n'étoit pas de retour avant la fin du premier, ses Benefices seroient impétrables de plein droit; qu'après le second il seroit déchu de tous ses revenus Ecclesiastiques; & qu'après le troisième il seroit privé du titre de Cardinal & de voix active & passive dans le Sacré College; & il ne fut ensuite rétabli dans la jouissance de ses titres, dignités & revenus, que par l'entremise du Roi de France. Le Cardinal Coscia n'ayant pas obéi à l'ordre du Pape qui lui enjoignoit
de

de se rendre le 11. au Couvent de *Ste. Praxede*, on commença le 13. au soir, avec l'assistance d'un Notaire & de quelques Ministres d'Etat, à transporter les meubles de Son Emin. du Palais qu'elle a occupé dans celui de *Ruzzi*, qui a été loiié pour cet effet : on afficha en même-tems un Monitoire aux portes de son Palais, qui doit avoir été suivi d'un autre, & ensuite d'un troisiéme, selon les formalités juridiques, & si elle ne comparoit pas avant l'expiration de ce dernier terme, on assure que S. S. prendra des résolutions très-fortes & d'un grand éclat contre ce Prélat. Le nommé *Mercione*, Domestique confident de ce Cardinal, a pris aussi la fuite, sur ce qu'il avoit été averti secretement qu'on avoit donné ordre de l'arrêter ; & dans la crainte où l'on est que l'Evêque de *Targa* ne vint à trouver le moyen d'en faire autant, on a réitéré les ordres de le veiller plus exactement qu'on n'avoit encore fait. Cependant les Religieux de *Ste. Praxede* ont déclaré au Gouvernement, qu'ils ne vouloient point être obligés de rendre compte de la conduite de ce Prélat, ni être non plus responsables de sa personne, au cas qu'il vint à s'échaper : ce que l'on attribué à l'achat de plusieurs ornemens que cet Evêque doit, dit-on, avoir fait pour l'Eglise de ce Monastere.

VII. Les aparences d'un prochain accommodement entre le Sr. Siége & la Cour de Portugal vont tous les jours en augmentant. Mr. *Firau*, Nonce à *Lisbonne* y est à present regardé de fort bon œil, ce qui cause beaucoup de joye au Sr. Pere, & donne tout lieu de croire qu'on verra enfin dans peu les differends qui ont régné depuis si long-tems entre les deux Cours, absolument terminés. Le 15. le Cardinal *Albani* Camerlingue alla avec une suite nombreuse prendre possession de la Dignité de Protecteur de l'Eglise de *Nôtre-Dame de la Chine*, &

le Cardinal Porcia fut fait le même jour un des députés du College de *Propaganda Fide*. On travaille ici à de magnifiques équipages pour le Prince Barthelemi Corsini, qui doit venir dans peu de *Florence* à *Rome* avec toute sa famille.

VIII. *Naples*. Le 21. du mois de Mars dernier on sentit ici une secousse de tremblement de terre, qui fut suivie de trois autres plus violentes, les 23. 24. & 26. suivans : elles ne causerent heureusement que l'allarme & la consternation ; mais les Habitans de la Ville de *Foggia*, outre ces terreurs, ont été pour la plûpart ensevelis sous les ruines de leurs maisons, dont les deux tiers ont été abimées le 20. par un terrible tremblement de terre, & toutes celles qui n'ont pas eu ce triste sort, ont été tellement ébranlées & endommagées, qu'on sera obligé de les démolir entierement : Le Comte de Hartach, Viceroi de ce Royaume a depuis envoyé ordre aux Préfets des environs de cette infortunée Ville, d'assister avec du monde le Directeur de la Douane & le Président de la Chambre Royale de ce lieu-là, à chercher tous les effets qui sont sous les ruines des maisons, sans que rien en soit volé, & à enterrer les corps morts, qu'on fait monter à plus de 3000. On a appris aussi que le même tremblement a causé quelque dommage dans la Ville de *Troye* & autres lieux de la *Pouille*, où l'on ressentoit encore de tems en tems quelques legeres secouffes, & qu'il s'étoit fait sentir dans les Provinces de *Terra di Lavoro* & de *Basilicata*, de même que dans une partie de la *Calabre*, sans qu'on sçache au vrai le dommage qu'il peut y avoir causé.

IX. Le 4. Avril fort tard le Cardinal Coscia arriva de *Rome* en cette Ville, habillé en Religieux. S. Em. alla d'abord descendre à la maison d'un de ses patens ; mais celui-ci n'ayant pas voulu la recevoir,

devoit, Elle se rendit au Couvent des Peres du *Mont-Olivet*, qui refuserent aussi de lui donner retraite : Elle eut là dessus recours au Viceroi ; mais S. Ex. après avoir pris l'avis de son Conseil, lui répondit qu'Elle n'avoit aucun ordre de l'Empereur de lui accorder sa protection, sur quoi ce Prélat s'étant reposé quelques heures, sortit de la Ville pour se retirer dans un Village voisin nommé *Petra-Bianca*, où il s'est tenu pendant quelques jours, & est parti depuis pour *Buon-Albergo*, Fief qu'il a acheté du Duc de Montleon, d'où l'on apprend que S. Em. a envoyé à la Cour de *Vienne* un de ses amis pour tâcher d'obtenir la protection de Sa Maj. Imp. Le 11. on fit ici une Procession solennelle avec la Tête St. Janvier, principal Protecteur de cette Ville & du Royaume : Tout le Clergé Séculier & Régulier y assista, de même que toute la Noblesse en habits noirs, sans épée & sans Domestiques, récitant tous des prieres pour obtenir de Dieu qu'il détourne les fleaux dont il semble que l'on soit encore tous les jours menacés.

X. *Milan*. On avoit espéré qu'un bon nombre de Troupes Allemandes qui sont dans cet Etat, retourneroit dans leur Patrie, dans la pensée où l'on étoit que leur présence n'étoit plus nécessaire en *Italie* depuis le Traité qui a été conclu entre l'Empereur & le Roy de la Grande-Bretagne ; mais on vient d'apprendre au contraire qu'elles ont ordre de rester dans leurs quartiers, & que quantité de nouvelles recrues sont en marche pour venir rendre complets les Régimens qui ne le sont pas. Monsieur Gugliemi a passé par cette Ville retournant d'*Alexandrie de la Paille* à *Rome*, sur ce qu'on lui a refusé de l'admettre à la Cour du Roy de Sardaigne, & l'on fit ici le 9. Avril une Procession solennelle, pour demander à Dieu de la pluye, la terre étant aussi

aussi sèche qu'elle pourroit l'être dans les plus grandes chaleurs de l'Été.

XI. *Toscane.* Les secouffes de tremblement de terre ont été fort fréquentes le long des côtes de ce Duché pendant les derniers jours du mois de Mars : elles ont , entr'autres renversé beaucoup de maisons dans la plaine de *St. Etienne*, dont les Habitans ont été obligés d'abandonner leurs demeures pour se retirer en plate campagne sous des tentes, & éviter ainsi le danger éminent où ils se trouvoient. On apprend de *Florence* que le Grand Duc, qui continuë de jouir d'une santé parfaite, avoit toujours de fréquentes conférences avec ses Ministres sur les affaires du dedans & du dehors de ses Etats, & que Son Altesse Royal ayant été informée par un Exprés du contenu du Traité conclu à *Vienne* entre l'Empereur & le Roy de la Grande-Bretagne, Elle avoit dépêché le 2. Avril un Courier à Sa M. Imp. avec sa réponse aux articles dudit Traité. On mande aussi de *Pise*, que le Bailly Suarez y a été choisi Grand-Connétable de l'Ordre de *St. Etienne* dans un Chapitre de 407. Chevaliers, ayant eu 13. voix au de-là du General *Marcimerici*, qui étoit recommandé par le Grand Duc, comme Grand Maître de cet Ordre.

XII. *Corse.* Tout ce que l'on apprend de cette Ile n'est qu'une continuation de désordres qu'y commettent les rebelles : Ils n'agissent plus qu'en maîtres ; & plusieurs familles de la *Bastie* Capitale de cette Ile se réfugient journellement dans l'Isle de *Capraïca* avec leurs meilleurs effets, pour se mettre à couvert de toute insulte de la part des mécontents qui s'emparèrent au commencement d'Avril de la Ville de *Fiorenzo* ; mais le Château de cette Place tenoit encore pour lors ferme contre eux : cependant l'on ne doute pas qu'il ne se soit

rendu depuis ; ceux-ci ayans menacé le Châtelain de faire mourir sa mere & sa nièce, qui étoient en leur pouvoir, s'il ne leur livroit au plutôt le Château : Ils ont aussi occupé par la force, *Terin-goli*, lieu situé près de la *Bastie*, brûlé le Bourg d'*Araliola*, & saccagé ensuite toutes les Métairies & Bergeries d'alentour ; & pris l'ancienne Tour d'*Algaiola*, dont ils se servent actuellement pour battre cette dernière Place, qui selon toute apparence n'attendra pas l'extrémité pour se rendre. Comme ces rebelles ont refusé d'envoyer leurs députés à la *Bastie*, les Commissaires de la République de *Genes* paroissent résolus de ne plus se rendre contr'eux ; mais de se rendre au contraire à leur Camp pour traiter d'un accommodement sur le pied qu'ils le souhaiteront. Cependant deux Galeres & autant de Barques de l'Etat de *Genes* ont encore fait voile depuis peu vers cette Isle avec une grande quantité de provisions, & plus de 400. hommes pour y renforcer les Garnisons : Mr. François Gaëtan Daranzi partit aussi le 10. de ce mois avec 150. Soldats Cortes, pour aller à *Ventimiglia* en qualité de Commissaire General de cette République, pacifier un démêlé survenu entre les Habitans de ladite Ville, & d'un autre endroit, sur ce que ces derniers refusoient de payer les dîmes au Chapitre de *Ventimiglia*. Voilà en quel état se trouvoient vers le milieu d'Avril les affaires de cette Isle infortunée, qui continuë d'être la proie de ses propres Habitans, sans esperance de se voir une bonne fois secourüe par ses Maîtres, qui n'agissent en cela qu'avec beaucoup de lenteur & d'irrésolution.

XIII. *Venise*. Le 9. Avril la Régence nomma Mr. Justiniani Antoine Erizzo, pour aller relever Mr. Bragadin, qui est actuellement Ambassadeur de cette République à la Cour de *Vienne*. Le 18. un
Bâti.

Bâtiment Marchand revenant de *Ste. Marie*, arriva en cette Ville avec 32. Passagers, & entr'autres Mr. Maroc Querini, qui a fini le terme de sa Charge de Provéditeur extraordinaire de ces quartiers-là; & le Marquis de Monteleon Ambassadeur d'Espagne, en partit au contraire le 23. pour aller à *Plaisance* exécuter une certaine Commission du Roy son Maître. Le lendemain veille de la Fête de *St. Marc*, principal Protecteur de la Republique, le Doge avec son Cortège ordinaire entendit les premieres Vêpres dans l'Eglise dédiée à ce Saint: le jour suivant Sa Serenité y intervint à la grande Messe, & toute la Compagnie fut ensuite traitée très-splendidement à diner.

XIII. *Turin*. Le 21. Avril le Roy revint de *Chamberi* en cette Ville avec le Roy Victor-Amedée son pere, qui passera, dit-on, ici quelques semaines avant que de retourner à sa résidence ordinaire de *Rivoly*. Le Comte de Gros, qui a été en dernier lieu Ministre de cette Cour à celle de *Rome*, a eu l'honneur de saluer S. M., & de lui rendre compte du succès de ses négociations. Tout est au reste fort tranquille dans ces Etats, & la police & les Finances s'y administrent toujours avec beaucoup d'ordre.

XIV. *Suisse*. La Régence du Canton de *Zurich*, à la réquisition de celle de *Lucerne*, a pris la résolution de convoquer une Diette à *Bade*, pour délibérer sur les moyens d'assoupir de certains troubles qui regnent depuis un tems dans les Cantons de *Lucerne*, *Zug* & *Untervalden*, afin de prévenir les fâcheuses suites qui pourroient en résulter; & quoiqu'il se soit tenu dans le courant d'Avril une Assemblée general du Canton de *Schweitz*, pour tâcher d'ajuster à l'amiable les démêlés du deuxième de ces Cantons, qui vont tous les jours en augmen-

tant, elle n'a pas laissé de se séparer infructueusement après de grands débats, & malgré les représentations d'un des principaux Membres, qui se récria fort contre la corruption; & qui fit voir aussi par un très beau discours qu'il prononça, que les pensions d'une certaine Puissance, & leur distribution inégale causoient dans divers Cantons les malédictions que le peuple avoit données là-dessus à diverses familles, &c.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. **V**ersailles. Mr. l'Abbé Lanti, Nonce Extraordinaire du Pape, qui s'étoit rendu ici de Paris dans les Carrosses du Roy & de la Reine le 9. Avril, comme nous le dîmes le mois dernier, afin de présenter au Roy les Langes benits pour Mgr. le Dauphin, fut conduit le 10. à l'Audience publique de S. M. par le Prince de Guise & Mr. Herbert, Introduceur des Ambassadeurs: Ce Ministre trouva à son passage dans l'avantcour du Château les Gardes Françoises & Suisses rangées en haye sous les armes, leurs tambours apellans, & dans la Cour les Gardes de la porte & de la Prevôté, aussi rangés en haye & sous les armes, à leurs postes ordinaires: Il fut reçu au bas de l'escalier par le Grand-Maître & le Maître des Ceremonies; les cent Suisses étans le long de l'escalier en habits de ceremonie, & la hallebarde à la main; & à la porte en dedans de la Salle des Gardes, il fut reçu par le Duc de Bezhune, Capitaine des Gardes du Corps, qui étoient aussi rangés en haye & sous les armes. L'Audience
finie,

finie, le Roy passa dans son Cabinet, où il fut suivi du Nonce qui lui montra les Langes : Ils sont au nombre de trois, dont deux de drap écarlate brodés d'or en plein des deux côtés avec des fleurs de Lys des Couronnes & des Dauphins ; le troisième qui est de moire bleu & argent, est brodé d'or, doublé de drap d'or, & parsemé de perles : Les chemises, mouchoirs, &c. sont par demi-douzaine de chaque sorte, & garnis des plus belles dentelles d'Angleterre & de Malines : Il y a une grande couverture de moire bleu & argent, brodée en or avec des trophées & autres attributs de l'Eglise : La couverture destinée à mettre sur le Berceau, est de pareille étoffe, & brodée en or, de même que deux grands oreillers, dont les glands sont d'or trait : La corbeille pour mettre le linge est faite en forme de Chasse ; elle est doublée de damas bleu brodé d'or ; le tout est enfermé dans deux grands coffres, en Commodes ; ils sont revêtus en dehors de velours cramoisi, brodé & galonné en or ; & les pieds & les fermetures sont d'argent massif. Le Roy ayant admiré quelques momens ces Langes, Mr. le Nonce se rendit avec les mêmes ceremonies à l'Audience de la Reine, & ensuite à l'appartement de Mgr. le Dauphin, où le Roy étoit déjà allé : il présenta à ce jeune Prince les Langes de la part du Pape : il y harangua Leurs Majestés en Langue Italienne, & Mgr. le Dauphin en Latin. Les Officiers du Roy regalerent ensuite Mr. Lanti à un repas superbe qu'ils avoit fait préparer : après le dîner on fit jouer en sa présence les eaux ordinaires & extraordinaires, & il fut reconduit à *Paris*, sur les cinq heures, avec les mêmes ceremonies qu'on avoit été l'y prendre. On assure que le Roy a destiné les Langes dont nous venons de parler à l'ornement de la Chapelle Royale de ce Château.

II. Avant l'Audience publique de Mr. Lanti le Roy en avoit accordé une particuliere au Comte de Kinski, Ambassadeur de l'Empereur, pendant laquelle ce Ministre fit part à S. M. du Traité signé le 16. Mars dernier à *Vienne*, par les Ministres de l'Empereur & du Roy de la Grande-Bretagne : A l'imitation de ce Seigneur, le Comte de Waldegrave, Ambassadeur de S. M. Britannique, en fit autant quelques jours après ; sur quoi on dépêcha le 14. à *Seville* le Sr. Banieres Courier du Cabinet : le bruit s'est répandu depuis que Sa Majesté avoit témoigné qu'au cas que les Alliés fussent contens de ce Traité, Elle le seroit pareillement, n'ayant eu d'autre but que de leur procurer une satisfaction convenable ; & l'on ne croit pas qu'Elle s'explique davantage là dessus avant le retour du Courier du Cabinet, & de divers autres Exprés qui ont été dépêchés au Roy Catholique, pour sçavoir ses intentions sur cette affaire. Pendant le cours de ce mois le Roy s'est rendu fort souvent à *Ramboillet*, où le Comte de Toulouse n'a rien épargné pour régaler & divertir S. M. & tous les Seigneurs de la suite, pour lesquels il tenoit une table particuliere : La Comtesse de Toulouse étoit tous les jours à table à gauche du Roy & une Princesse du Sang à la droite. Ce Monarque a, dit-on, résolu de faire encore pendant cet Eté deux voyages, l'un à *Fontainebleau* & l'autre à *Compiègne* : Entre-tems la Cour s'est rendue à *Marly*, pour y rester jusqu'au 12. qu'elle reviendra à *Versailles* ; mais immédiatement après les Fêtes de Pentecôte, elle doit y retourner, pour n'en revenir que la veille de la Fête-Dieu.

III. Le Gouvernement de la Ville de *St. Quentin* vient d'être accordé par le Roy à Monsieur de la Billarderie, Commandeur de l'Ordre militaire de
Sr.

St. Louïs, & Major des Gardes du Corps : celui du Fort *Brescou*, dont il s'est démis volontairement, a été conféré au Chevalier de Montesson Lieutenant des Gardes du Corps. Le Comte de Berenger a aussi été pourvû du Régiment de Vivarez, vacant par la mort du Comte de la Valiere, deuxième fils du Duc de ce nom ; S. M. a pareillement accordé au Comte de la Suze, Grand Maréchal des Logis, son agrément pour le Régiment de Dragons, dont le Comte de Sommery a été Mestre de Camp ; & Elle a, dit-on, nommé le Comte de Baviere pour commander l'Infanterie destinée à travailler aux nouveaux Ouvrages dont on augmente les Fortifications de *Metz*.

IV *Paris*. Le 8. Avril on découvrit une partie de la Chasse, où l'on conserve les Reliques de *Ste. Geneviève*, pour demander, par l'intercession de cette Sainte de la pluye au Ciel : la secheresse accompagnée d'un froid excessif qu'il faisoit pour la saison, donnant sujet de craindre cette année une chetive recolte des fruits de la terre. Le Prévôt des Marchands & les Echevins de cette Ville s'étant rendus quelques jours après, avec les Avocats du Roy dans la grande Chambre du Parlement, prièrent cette Cour de Justice de donner un Arrêt pour faire entierement ouvrir la Chasse de la Sainte, afin d'obtenir de Dieu l'effet de leur demande ; ce qui leur fut d'abord accordé ; & l'Arrêt ayant été envoyé quelques momens après aux Religieux du Couvent de sainte Geneviève, ils ouvrirent après les Vêpres ladite Chasse avec les ceremonies accoutumées, & les Reliques demeurèrent ainsi exposées pendant neuf jours à la vûe du Peuple : il avoit été ordonné par l'Archevêque de cette Capitale qu'au cas qu'il ne plut pas avant la fin de ce terme, on porteroit processionnellement ces Reliques par la Ville ; mais
cela

cela n'a pas eu lieu , à cause de la pluye qui comença à tomber le 26. , & qui a depuis continué pendant quelques jours : Cependant les Paroisses & Communautés ne laissent pas d'aller successivement en Procession à l'Eglise de Nôtre Dame , & de là à celle de Ste. Geneviève , pour y faire leurs prieres , en consequence d'un nouveau Mandement de ce Prélat , par lequel il a été aussi ordonné d'ouvrir pour le même sujet la Chasse des Reliques de St. Marcel , qui a été le premier Evêque de *Paris*.

V. Le Maréchal d'Estrees s'étant démis volontairement entre les mains du Roy , de la Charge de Vice-Amiral de France , Sa Majesté en a disposé en faveur du Duc d'Antin neveu du Maréchal de ce nom : Ce jeune Seigneur est même déjà parti pour *Toulon* , d'où il a dû faire voile le 20. du mois de Mai avec une Escadre de Vaisseaux de guerre commandée par Mr. du Gué-Trouin , pour aller dans les Ports du *Levant* , où il y a des Consuls François , voir de quelle maniere le Pavillon de cette Couronne y sera respecté ; & ce ne sera , dit-on , qu'après avoir servi trois ans comme Capitaine de Vaisseau , trois ans comme Chef d'Escadre , & trois autres années comme Lieutenant General sur Mer , qu'il prendra possession de son Emploi , pour lequel il a néanmoins prêté le serment de fidélité accoutumé ; le Maréchal d'Estrees devant en continuer entre-tems l'exercice , & jouir aussi de tous ses émolumens jusqu'à ce tems là. Mr. de Pontcarré , premier Président du Parlement de *Rouen* , s'étant aussi démis de cette Charge en faveur de son fils , ce dernier a vendu la sienne de Maître des Requêtes à Mr. Sayette , l'un & l'autre avec l'agrément de S. M.

VI. Le Marquis d'Asfeld , Ingénieur en Chef & Directeur General de toutes les Fortifications du Royaume , est parti de cette Ville pour les aller
voir.

voir, de même que le Comte de Bellisle qui retourne à son Commandement, des Troupes qui ont leurs quartiers dans les trois Diocèses de Metz, Toul & Verdun : Un des Secretaires du Marquis de Ville-neuve, Ambassadeur du Roy à Constantinople, arriva au contraire ici vers le milieu d'Avril avec une Lettre du Grand Seigneur adressée à S. M. pour lui notifier son avènement au Trône : la venue de ce Secretaire, qui étoit aussi chargé d'une Lettre de compliment du Grand Vizir pour le Cardinal de Fleury, donne lieu de présumer que le Sultan n'envoyera point ici d'Ambassadeur, comme on s'y étoit attendu. L'Abbé Lanti, Nonce Extraordinaire du Pape, a reçu des Princes & Princesses du Sang & du Ministère, les visites qu'il leur avoit rendues le premier ; & le Duc de Durford, pourvû de la Charge de Lieutenant General de la *Franche-Comté*, en est allé prendre possession, mais il doit revenir dans peu, sur ce que S. M. l'a nommé pour l'accompagner dans tous les voyages qu'Elle fera cet Été.

VII. On continuë d'être ici fort attentif à empêcher le cours des Libelles qu'on tâche encore de répandre dans le public contre la Constitution *Unigenitus*, non-obstant les défenses : La fille du Sr. Clement, Architecte du Roy, soupçonnée de distribuer les *nouvelles Ecclésiastiques*, fut arrêtée dans sa maison il y a quelques jours : on y saisit aussi un nommé Galdi qui entroit dans le moment chez elle ; il fut d'abord visité, & 50. feüilles de ces *Nouvelles* s'étant trouvées cachées sous ses habits, ils furent tous deux menés en prison. On a banni du Royaume l'Abbé Fouquevaux, pour avoir prêché selon les sentimens contraires à la Bulle ; & les Abbés Razin & Bozogne, ont été aussi relegués pour un pareil sujet, mais ces derniers n'étoient pas encore partis à la fin d'Avril pour les differens lieux de leur

leur exil, sur ce que plusieurs personnes de distinction s'interessent pour eux.

VIII. Le premier Mai, jour de la Fête de St. Philippe, dont le Roy d'Espagne porte le nom, la jeune Reine Douairiere d'Espagne reçut les complimens là-dessus du Marquis de Castellar, Ambassadeur Extraordinaire de S. M. Cath., de même que de tous les Grands & Chevaliers de la Toison d'or, qui se tiennent en cette Ville : Ils furent ensuite traités très-splendidement à dîner par le Marquis de Castellar à deux tables de 20. & 25. couverts chacune ; & tous les Domestiques de S. Ex. parurent en cette occasion avec une nouvelle livrée d'Été magnifique : Le lendemain le Comte de Broglio Ambassadeur du Roy à la Cour de la Grande-Bretagne, arriva ici de *Londres*, pour voir Madame la Maréchale sa mere, & regler en même-tems quelques affaires domestiques, & Son Ex. retournera ensuite à *Londres*, où sa présence est nécessaire dans la conjoncture présente : elle a eu l'honneur de saluer le Roy & la Reine à *Marly*, & L. M. lui ont fait un accueil très-gracieux.

IX. L'Archevêque de *Roïen* vient d'être nommé par le Roy pour avoir pendant l'espace de six ans l'économie des revenus de la riche Abbaye de *Fecamp*, vacante par la mort de l'Archevêque de *Lion*, afin de les employer à rebâtir le College de *Navarre* : on assure que le Cardinal de Polignac fera pourvû de cette Abbaye, & qu'il passera aussi de son Archevêché d'*Auch* à celui de *Lion*. L'Archevêque de *Sens* a reçu ses Bulles de la Cour de *Rome* ; & le nouvel Evêque de *Dijon* attend aussi dans peu les siennes.

X. On a reçu ici par un Exprés dépêché de *Seville* l'agréable nouvelle, que le 24. Avril dernier le Roy d'Espagne signa un ordre pour distribuer aux Intereffés l'argent qui avoit été à bord de la dernière Flotille

Flotille revenuë de *Vera Cruz*, moyenant un Indult de cinq pour cent; & il s'est répandu un bruit que la Cour a reçu aussi un autre Courier du Comte de Rothembourg, avec avis que S. M. Catholique paroissoit résoluë de n'accéder que conjointement avec la France au Traité conclu à *Vienne* entre l'Empereur & le Roy de la Grande-Bretagne: c'est de quoi le tems nous pourra mieux éclaircir.

XI. Les actions du Canal de *Picardie* sont montées si haut & sont à présent si recherchées, qu'on n'en trouve presque plus à acheter, sur ce que l'on y travaille toujours sans relâche, & que l'on a résolu d'employer cette année deux tiers plus d'ouvriers que les précédentes, afin de pousser ce grand ouvrage: celui de *Bourgogne*, dont on a parlé ci-devant, n'aura pas lieu, les États de cette Province ayant fait dire à ceux qui devoient en avoir la direction qu'ils s'en désistoient, en vûë de la grande dépense qu'ils seroient obligés de faire pour un ouvrage de cette nature. On répare cependant le Château de *Vincennes*, pour servir de logement à Mesdames de France; & l'on apprend de *Toulouse* qu'on y faisoit les dispositions nécessaires pour travailler à une Statuë équestre du Roy Regnant, qui sera placée au milieu de la grande Place devant l'Hôtel de Ville; & le Magistrat de *Paris* négocie actuellement pour cet effet une somme de cent mille livres.

XI. Nous aprenons que le 21. du mois de Mars dernier le feu prit avec tant de véhémence dans le Village de *Connerve*, situé aux environs de la Ville du *Mans*, qu'en deux heures de tems il y eut 55. maisons réduites en cendres, sans qu'on put en rien sauver, de même que l'Eglise avec tous ses ornemens; que le Curé qui célébroit alors la Messe, eut bien de la peine à se sauver avec le St. Ciboire.
Qu'une

Qu'une bonne partie de la Ville de *Châlons sur Marne*, avoit aussi été confumée par les flammes ; que quelques maisons de celle de *Troye* en *Champagne* avoient eu un pareil sort ; & qu'il s'éleva le 14. Avril aux environs de la Ville de *Remes* une violente tempête mêlée d'éclairs, de tonnerre & de grêle, après laquelle l'air fut chargé d'une exhalaison épaisse pareille à la fumée d'un Four à Chaux.

A R T I C L E. V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE & en TURQUIE depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. On a meublé dans le Fauxbourg de *Leopolstatt*, un Palais magnifique pour le logement de *Mustapha-Effendi*, Ambassadeur du Grand Seigneur, qui ayant fini sa quarantaine à *Parakin*, en partit le 26. Mars dernier sous l'escorte de 50. Dragons détachés du Regiment d'*Ufen*, commandés par un Capitaine & un Lieutenant. Le 4. Avril ce Ministre arriva à *Belgrade*, avec toute sa suite, consistant en 62. personnes ; & le 7. il en partit pour *Semlin*, après avoir été reçu & traité avec toutes les marques d'honneur dûes à son rang, de la part du Maréchal *Maruli*, Commandant de *Belgrade*, qui y fait aussi les fonctions de Gouverneur en l'absence du Prince *Alexandre de Wirtemberg*. On assure que cet Ambassadeur est d'un grand génie, qu'il a des manieres fort polies, & qu'il est aussi fort magnifique, tant par rapport à ses habits qu'autrement ; que lorsqu'il fut arrivé à *Semlin*, il traita très-splendidement à dîner divers Hauts-Officiers

niers de la Garnison de *Belgrade* qui l'avoient accompagné ; que les Convies étoient à une table, & lui assis sur un tapis magnifique ayant une nape de drap d'or à fond verd sur les genoux. Le 15. il arriva de *Semlin* à *Esseck*, le 17. il continua sa route à cheval avec toute sa suite, & il étoit attendu en cette Ville dans le courant du mois de Mai, où il fera défrayé par la Cour jusqu'à son départ pour retourner à *Constantinople* ; l'ayant déjà été depuis le jour qu'il a été reçu sur la frontiere par les Commissaires Imperiaux.

II. Diederich Charles Baron d'Ingelheim, Conseiller Privé & Plénipotentiaire de l'Electeur de *Treves* reçut le 9. Avril de l'Empereur l'investiture des Fiefs & Regales de cet Electorat : Ce Ministre s'étoit rendu à l'heure marquée à la Cour dans un Carrosse attelé de six Chevaux d'une beauté singuliere, & suivi de 19. autres Carosses, dont le premier étoit pareillement attelé de six Chevaux : les équipages étoient des plus magnifiques, & la suite consistoit en quatre Pages, quatre Heyduques, & 32. Laquais : ayant été conduit à l'Audience de S. M. Imp., il prononça avec beaucoup d'éloquence un Discours pour demander à ce Monarque au nom de l'Electeur son Maître l'Investiture dont nous venons de parler, & après l'avoir reçue avec les ceremonies accoutumées, il fit derechef un très-beau compliment de remerciement ; & l'on peut dire à la louange de ce Seigneur, qu'il s'est acquitté de sa Commission avec beaucoup d'honneur & à la satisfaction d'un chacun.

III. Le 4. on fit encore partir de cette Ville pour *Belgrade* quatre grands Barreaux chargés de bois de charpente & de 500. quintaux de fer, pour être employés aux Fortifications de cette Place, & à la construction de plusieurs maisons : 275. tant hommes que femmes & enfans venus des Pays étrangers s'étoient

s'étoient aussi embarqués dans ces Bateaux pour s'y aller établir, & l'on comptoit que 300. autres étrangers avoient pris les devans depuis quelques jours. Divers avis qu'on a reçus consecutivement de la frontiere nous informent que les Janissaires se sont de nouveau soulevés à *Constantinople*, demandans qu'on declare la guerre aux Chrétiens, & qu'on fasse la paix avec les Persans; à quoi, dit-on, ils ont été excités par le Bacha Kiuperli, nouveau Grand Vizir, ennemi juré des Chrétiens, & qui n'avoit été envoyé en *Egypte* sous le Regne précédent, que pour avoir fortement insisté sur la guerre contr'eux; mais on se flatte qu'ils changeront de sentiment en aprenant qu'il n'y a plus de rupture à craindre entre les Puissances de la Chrétienté: Cependant l'on continue d'envoyer en *Hongrie* par le *Danube* tout ce qui est nécessaire pour mettre en bon état de défense *Belgrade* & les autres Places frontieres de ces quartiers-là; & l'on vient d'apprendre que le Prince Eugene de Savoye étoit parti à l'improviste pour les aller visiter, & donner en même-tems les ordres qu'il jugeroit être nécessaires.

IV. Mr. Ernée Silvio de Conti-Picolomini, Cametier d'honneur du Pape, qui a apporté ici la Barette au nouveau Cardinal Grimaldi, partit le 17. de cette Ville pour retourner à *Rome*, & S. Emin. lui fit present avant son départ d'une médaille d'argent fort curieuse, & d'une bourse de 1500. florins en ducats: La Princesse Marie-Eleonore, seconde fille du Prince de Holstein-Sonderbourg, se mit aussi en chemin quelques jours après, pour aller en *Italie* auprès du Duc Regnant Antoine Ferdinand de Guastalla son futur Epoux; elle est accompagnée des deux Princes ses freres, & du Comte de Spiellenberg, Plénipotentiaire du Prince son fiancé, qui doit l'épouser par procuration à *Marie-Zell* dans la *Stirie*.

Mr.

Mr. Robinson faisoit état de partir dans le même tems pour retourner à *Londres*, ayant fini les négociations dont il étoit chargé : on assure même qu'il a déjà eu son Audience de congé de l'Empereur. & que S. Maj. l'a gratifié d'une grosse chaîne d'or avec sa médaille ; mais on apprend que le Duc de Liria restera au contraire en cette Cour, où il prendra, dit-on, le caractère d'Ambassadeur extraordinaire de S. M. Cath. ; ce qui joint à l'arrivée d'un Exprés que S. E. a reçu de *Seville* avec des dépêches très-favorables, fait espérer de plus en plus que le Roi son Maître accedera au nouveau Traité conclu ici depuis peu ; d'autant plus que le bruit est grand que ce Ministre a signé une Convention particuliere relative à ce Traité, par rapport à l'introduction en *Italie* de 6000. Espagnols, & à la compensation de quelques frais.

V. Les apointemens de l'Amiral Deichman ont été augmentés de 2000. florins par l'Empereur, qui a pareillement accordé une pension annuelle de 6000. rixdals au Prince de Cordona : Ce Monarque, satisfait des importans services du Comte de Harrach Viceroi de *Naples*, l'a continué pendant trois ans dans l'exercice de cette Viceroyauté : S. Maj. a accordé aussi, dit-on, au Comte de Wratislaw, son Ministre à la Cour de Russie, le rapel qu'il avoit demandé ; mais Elle n'avoit pas encore disposé vers la fin d'Avril du Regiment du Prince d'Otrîngen, ni de la Charge de General de la Cavalerie de l'Empire dont il étoit pourvû, quoiqu'on eût appris que le Cercle de Suabe avoit pour lors cassé entièrement le Regiment de Dragons dont ce défunt Prince étoit Colonel. Le 23. les Ministres de l'Empereur tintent une conference fort longue, au sujet de l'échange de la Ratification de S. M. avec celle du Roi de la Grande-Bretagne, qui a déjà été portée

portée à la Cour pour le dernier Traité conclu entre ces deux Puissances ; & le Duc de Liria qui confere aussi très-souvent avec les mêmes Ministres , fait augmenter tous les jours les espérances où l'on est d'une prochaine accession de la Couronne d'Espagne à ce Traité. Le 25. S. M. Imp. partit avec toute sa Cour pour aller passer la belle saison au Château de *Laxembourg* ; d'où l'on apprend qu'elle s'occupe regulierement à tenir Conseil d'Etat , à s'entretenir aussi fort souvent avec ses Ministres sur les affaires presentes , & à prendre dans les environs le divertissement de la Chasse du Heron.

VI. *Prusse*. Le Roi qui se tient toujours à *Potzdam* , a donné à Mr. Hanike , Maréchal de la Cour de Brunswick-Wolfembutel , une Audience , dans laquelle ce Ministre lui a notifié la mort du Duc son Maître ; & S. M. a depuis envoyé Mr. Deborck , son Conseiller Privé , à la Cour du nouveau Duc , pour lui faire des complimens de condoléance sur la mort du Prince son frere , & de congratulation sur son avènement à la Regence de ses Etats. On assure que le Comte de Seckendorff , Ministre de l'Empereur , ayant aussi fait part à S. M. du Traité de pacification conclu à *Vienne* ; Elle en avoit témoigné beaucoup de joye à ce Ministre , & lui avoit même déclaré qu'Elle étoit prête à y accéder. Les dispositions nécessaires pour le Camp qui doit se former dans le mois de Juin près de *Berlin* , se continuent avec diligence en cette Ville : les Officiers Generaux qui doivent y commander , auront tous des équipages magnifiques , & la revûe des Troupes destinées à le composer , doit se faire le 5. du même mois en presence du Roi de Pologne & du Prince Royal son fils qui y seront invités , de même que le Duc Regnant de *Wirtemberg* , le Duc de *Saxe-Eyssenach* , le Duc de *Beveren* , le
Prince

Prince Charles son fils, le Landgrave de Hesse-Darmstadt, le Prince Hereditaire de Bareith, & les Princes de la Maison d'*Anhalt*: sans compter les Hussars & l'Artillerie il y aura à ce Camp 20. Bataillons & 20. Escadrons, dont le Commandement sera donné au Margrave Albert, & à Mr. Nesmar Velt-Maréchal des Armées du Roi.

VII. *Hannover*. Le 21. Avril la Régence de cet Etat prit le grand deuil pour la mort de la Comtesse de Hanau, sœur de la Reine de la Grande Bretagne, & pour celle du Duc de Brunswick-Wolfembutel, oncle de l'Imperatrice Régente; & tous les divertissemens publics furent suspendus ce jour-là; ce qui doit durer jusqu'à la fin de ce deuil. Mr. Hugo, qui exerçoit dans le *Mecklembourg* l'Emploi de Commissaire Subdelegué de cet Electorat, vient d'être rapellé par ordre de S. M. Britannique, pour aller à *Ratisbonne* remplir la place de Mr. Dieden, qui est allé à la Cour de *Vienne*. On a reçu avis ici que le nouveau Duc de Brunswick-Wolfembutel fit le 17. de ce mois son entrée publique à *Brunswick* avec la Duchesse son Epouse, dans six Carrosses de grand deuil attelés chacun de six Chevaux, que S. A. S. y fut reçue & complimentée en la maniere accoutumée, & avec toutes les marques d'honneur dûes à son rang, & qu'elle a déjà donné des preuves de sa générosité aux Habitans de cette Ville-là, les ayant déchargé entr'autres, pendant la premiere année de son Regne, de la moitié des Droits auxquels ils sont sujets.

V. *Francfort*. On continuë ici de même qu'à *Cologne*, & par-tout ailleurs les nouvelles levées pour le service de l'Empereur, non obstant les apparences qu'il y a d'une prochaine accession des Cours d'Espagne & de France, au dernier Traité conclu à *Vienne*, entre l'Empereur & le Roi de la Grande-

Bretagne. Le Prince de la Tour & Taxis & toute sa Famille se tenoient au commencement de Mai à *Darmstatt*, où le Landgrave de ce nom leur donnoit les divertissemens de la saison ; & le Prince Alexandre de Wirtemberg son Gendre partit le 6. de cette Ville , pour retourner à son Gouvernement de *Belgrade*. Le Corps de la défunte Comtesse de Hanau a été inhumé depuis quelques jours avec beaucoup de pompe à *Hanau* dans le Tombeau de la Famille : le Comte de ce nom, le Landgrave de Hesse Darmstatt, le Prince Hereditaire son fils, & toute la famille ont assisté à ses funeraillcs, de même que tous les Ministres & les Magistrats du Pays ; il s'est donné ensuite un repas magnifique à 4. tables, dont deux étoient pour les Princes & les Princesses, & les deux autres pour les Grands Officiers des deux Cours. On vient d'apprendre ici que quelques Troupes de Hesse-Cassel ont pris possession de tout le Pays du Land-grave de Hesse-Rhinfelds, qui est mort depuis peu, excepté de la Forteresse de *Rhinfelds*, située sur le *Rhin* entre *Mayence* & *Coblentz*, où il y a toujours Garnison Imperiale & Palatine.

VI. *Cologne*. Le 28. Avril le Magistrat de cette Ville fit publier dans tous les lieux publics un Edit par lequel il étoit enjoint sous de rigoureuses peines à tous les mendians étrangers qui s'y trouvoient en grand nombre, de se retirer ailleurs en 24. heures de tems : On a publié aussi un ordre de l'Electeur pour faire des prietes publiques de 13. heures dans toutes les Eglises, avec l'exposition des Reliques de St. Severin, pour demander à Dieu de la pluye, si nécessaire aux biens de la terre qui ont été déjà beaucoup endommagés par la grande secheresse qui continué encore dans ce Pays & par tout ailleurs, & qui a déjà fait considérablement hausser le prix
du

du bled , dans la crainte où l'on est d'une mauvaise recolte.

VIII. *Ratisbonne.* Les Ministres de l'Empereur à la Diette generale de l'Empire qui tient ses séances en cette Ville , ont communiqué à la plûpart des autres Ministres qui composent cette Assemblée , le Traité conclu à *Vienne* le 16. Mars dernier entre S. M. Imp. & le Roi de la Grande-Bretagne : Comme il est tombé entre nos mains une des copies de ce Traité divisé en neuf Articles , non compris l'Article separé , & trois Déclarations particulieres , nous promettons d'insérer le tout dans notre Journal du mois prochain , ces pièces ne pouvans pas être placées dans celui-ci , à cause de leur longueur , & de la Table generale des matieres qui se trouve à la fin de nos presens Mémoires : cependant nous joignons ici un petit poëme Latin composé au sujet de cette Paix , qui nous a paru assez beau , pour ne pas le passer sous silence : le voici.

Tres modò sunt unum : restant duo, Mundus
ut unus

Fiat , & ut pacem turbet in orbe nihil.

Nam quinque in partes totum si dividis orbem,

Perfecta Europæ stabit ubique Bilanx.

Et puto , jam stabit. Divisio nempe peracta est;

Et quinque unitis in tribus esse solent.

Quod probò : Tres ubi sunt , duo sunt quoque : sed
tria nunquid

Et duo , quinque facit ? Pax dabit ipsa probam :

Si mirabilia effecit Sevilla nuper ,

Majora & magis his mira Vienna dabit.

Alleluia canet felix Europa. Revixit.

In Carolo Magno Cæsare nostra salus.

Le même Poëte de Paix continuë encore.

Non jam Londinam , non Hagam , Parisiosve

Ire juvat , solis versa quadriga fuit.

Nempe Viennensem jam præstat adire Corinthum,
 Arbiter hic Belli, Pacis & ipse sedet.
 Quæque aliis visa est Astræa relinquere terras,
 Hic retinet sedem non violata suam.
 Hoc Hispanorum potuit Rex nosse Philippus,
 Dum vidit socios sic titubare suos.
 Protinus unde suum misit Rex ille Viennam
 Legatum, ut Pacem posset habere bonam.
 Regis ad exemplum totus componitur orbis,
 Hunc ergò Regem non dubitate sequi.

VIII. *Constantinople.* Les ordres ont été envoyés au Bacha de *Babylone* de traiter de la Paix avec les Commissaires du Sophi, dont l'Ambassadeur qui a résidé quelque tems en cette Ville, a été expédié & renvoyé sur la frontiere de Perse : La Porte se flatte que cette négociation aura un heureux succès, d'autant plus que le Grand Seigneur paroît résolu de se relâcher beaucoup de ses prétentions, pour se délivrer de la guerre avec les Persans, qui lui est incomparablement plus onereuse que par tout ailleurs. On a fait mourir encore plusieurs complices de la dernière sédition, & divers autres ont aussi été envoyés en exil ; ce qui a eu l'aplaudissement de tous les Sujets de Sa Hauteffe : Cependant il y a eu des aparences d'une nouvelle émeute entre les Janissaires, dont nous pourrons être mieux éclaircis dans peu ; & il s'est répandu un bruit que le Bacha Kiuperli, nouveau Grand Vizir, avoit été démis de cette éminente Charge ; que le Capitaine Bacha étoit au contraire fort estimé à la Cour ; & que cet Amiral devoit faire incessamment voile avec 12. Vaisseaux de guerre, pour aller exiger le tribut annuel dans les Isles de l'*Archipel* & en *Morée*.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans les Etats du NORD depuis le mois dernier.

I. **M**oscovie. Les Ambassadeurs de la Chine, partirent le 19. Mars dernier pour retourner à leur Cour, fort satisfaits du succès de leurs négociations, & des grands honneurs qu'ils ont reçu pendant leur séjour en cette Ville : On fait monter à 50000. Roubles les presens qui leur ont été faits de la part de l'Imperatrice de Russie, outre une infinité d'autres presens magnifiques dont ils ont été chargés pour l'Empereur leur Maître : Trois Marchands Russiens fort expérimentés dans les Langues Orientales, sont partis de compagnie avec ces Ambassadeurs, pour aller à *Nankin* faire les dispositions nécessaires pour l'arrivée de la Caravane qu'on envoie dans ces quartiers-là ; & il est revenu depuis quelque tems à *Moscow* plusieurs personnes de distinction qui avoient été bannies de la Cour avant son avènement au Trône, à qui S. M. a fait grace : Le jeune Prince de *Menzikof* est entr'autres de retour par ses ordres avec la Princesse sa sœur de l'exil en *Siberie*, où l'infortuné Prince leur pere a terminé une carrière remplie d'évenemens singuliers ; & l'on assure qu'il paroitra incessamment une Ordonnance de l'Imperatrice pour infliger les châtimens les plus rigoureux à tous ceux qui seront à l'avenir convaincus de malversation, mais que cette punition ne s'étendra pas sur leurs enfans & autres parens, par la confiscation de leurs Biens ou autrement, à moins qu'ils ne fussent complices du crime.

II. Tefredar-Said Mehemet Effendi , Ambassadeur du Grand Seigneur , étant arrivé depuis quelques jours à *Moscow* , y fit le 31. son Entrée publique ; le lendemain il eut Audience du Grand Chancelier , à qui il délivra une Lettre du Grand Vizir , & rendit le 2. Mai une visite de ceremonie au Comte d'Osterman Vice-Chancelier : Ce Ministre eut le 8. sa premiere Audience publique de l'Imperatrice avec les formalités usitées ; Sa Maj. étoit assise sur son Trône sous un Dais magnifique avec la Couronne sur la tête ; ses Dames étoient à sa droite , & à sa gauche les Ministres d'Etat , les Generaux , & plusieurs autres personnes de distinction ; l'Ambassadeur lui fit un très beau Discours sur le sujet de sa venue ; & il est depuis entré en conference avec les Ministres d'Etat , à qui l'on apprend qu'il a fait de fortes protestations de la résolution où le Grand Seigneur son Maître étoit d'observer inviolablement les Traités qui subsistent entre les deux Empires. Quatre Députés des Cosaques qui sont sous la protection de la *Russie* , sont aussi arrivés ici pour complimenter S. M. Cz. sur son avènement au Trône , & lui presenter en même-tems le tribut ordinaire.

III. La Cour a resolu de prendre un detiil de six semaines pour la mort du Duc de Brunswick-Wolfembutel , qui lui a été notifiée par le Comte de Wratislau Ambassadeur de l'Empereur ; & elle a paru très-satisfaite de la conclusion du Traité d'accommodement entre les Cours de *Vienne* & de la *Grande-Bretagne* que le même Ministre lui annonça vers le commencement du mois d'Avril : S. M. Cz. a reçu aussi avec beaucoup de contentement la nouvelle qui lui fut apportée dans le même tems par un Exprés du Baron de Schaffiroff , son Ambassadeur extraordinaire à *Ispahan* , que le Sophi de Perse avoit donné ordre au Gouverneur de cette Capitale de lui faire
tous

sous les honneurs dûs à son rang , & de le défrayer aussi avec toute sa suite ; qu'on lui avoit même assigné un Palais magnifique pour son logement dans le Fauxbourg où se tenoient les Consuls de *France*, d'*Angleterre* & d'*Hollande*, avec une Garde de 60. Cavaliers & de 40. Fantassins.

IV. Il ne paroît pas , selon les avis réitérés qu'on reçoit ici de la frontiere de *Perse*, que les propositions avantageuses de Paix faites au Sophi de la part de la Porte Ottomane, soient acceptées, ce Prince encouragé par les nouvelles conquêtes qu'il fait encore , persistant , dit on , dans la résolution de conserver toutes les Places dont les Troupes ont pris possession aux environs de *Babilone* , & d'avoir aussi la liberté de faire fourager son Armée jusqu'à l'*Euphrate*. Voici une petite relation que la Cour a reçue depuis peu des particularités qui ont été observées au sujet de la reddition d'*Ordeville* faite par les Turcs aux Persans. Le Kan Mahmet Kuly , Velt Maréchal de l'Armée du Sophi , ayant investi *Ordeville* sur la fin de l'année dernière , le Bacha Aly qui y commandoit , dépêcha le 10. Decembre un Exprés à Mr. Lewalschew , General Moscovite , avec des Lettres par lesquelles lui & les autres principaux Turcs qui étoient dans la Place lui representoient , qu'il leur étoit impossible , faute de vivres , de tenir plus long tems bon contre les Persans , & le prioient de leur envoyer quelques Troupes Russiennes , pour les prendre sous la protection de la Czarine , & les escorter sur les Terres de la Domination de cette Souveraine ; Le General Lewalschew leur conseilla là-dessus de rendre la Place aux Persans ; & ayant également offert aux uns & aux autres sa médiation pour cet effet , les otages furent donnés des deux côtés , & la Ville remise entre les mains

du General Persan : Le Bacha Turc eut la liberté de sortir de la Ville avec sa Garnison consistant en 360. Cavaliers & 160. Fantassins , avec 12. Drapeaux & 4. Etendars , & fut escorté à celle d'*Aflara* par quelques Troupes Russiennes , pour y recevoir des vivres , & l'argent dont il pouvoit avoir besoin avec son monde : on le conduisit ensuite à *Schmacha* , où il se tenoit encore au départ du Courier qui a apporté ici ce détail. Le Sophi étoit pour lors à *Amadan* , d'où il devoit se rendre à *Tauris* , & les deux Reines son Epouse & sa mere se tenoient encore à *Casbin* avec le reste de la Cour : On faisoit dans le même tems de grands préparatifs pour la prochaine Campagne contre les Turcs ; mais ces derniers de leur côté , résolus d'augmenter considérablement les Troupes qu'ils ont sur la frontiere de ce Pays là , faisoient déjà alors entrer de nouvelles levées dans diverses Places.

V. *Dannemarc. Copenhague.* Le 7. Avril le Roi assista à un Conseil extraordinaire qui se tint encette Ville sur des dépêches qu'on avoit reçues de Mr. de Berckenthien , Envoyé extraordinaire de S. M. à la Cour de *Vienne* , concernant le dernier Traité qui y a été conclu ; le même jour on envoya à ce Ministre la Patente & le Collier de l'Ordre de Dannebrock dont il avoit été nommé Chevalier quelque tems auparavant : & le Comte de Rantzau-Alchberg partit le lendemain , pour aller à la Cour de la Grande-Bretagne en qualité d'Envoyé extraordinaire de cette Couronne, de même que Mr. Schulenburg, qui est allé dans le Holstein , pour y régler ses affaires domestiques , d'où ce dernier a ordre de se rendre à *Paris* , afin d'y remplacer le Baron de Schefted Ministre de S. M. Le 28. le Roi alla voir tous les Vaisseaux que l'on construit au nouveau Chantier , & alla ensuite à pied jusqu'à la Barriere de la Douane , où S. M. entra

entra dans une Chaloupe, pour aller visiter le Vaisseau de guerre nommé les *Trois Lions*, après quoi Elle fit une visite fort exacte de tous les nouveaux Ouvrages de la Citadelle, au bruit du Canon de cette Forteresse; & disposa aussi le même jour de l'Evêché vacant de *Riepen* en *Furlande* en faveur de Mr. Steinbock, Professeur en Langues Orientales. Le 2. Mai L. M. avec toute la Cour eurent le plaisir de voir lancer à l'eau sur le vieux Chantier de cette Ville, la Princesse Loüise, Vaisseau de 60. pièces de Canon, qui y a été nouvellement construit. Le 4. on apporta de *Rosenbourg* à la Maison du Sr. Fabritius, Jouaillier du Roi, la Couronne, le Sceptre, l'Epée &c. pour y être en partie renouvelés, & en partie changés, & un Capitaine accompagné de deux Officiers subalternes s'y rendit le lendemain avec 24. Soldats pour y monter la Garde jusqu'à ce que tout soit prêt pour le Couronnement du Roi, qui est fixé au 27. du même mois. On vient de recevoir la triste nouvelle que 36. Maisons de la Ville de *Rodschild* ont été depuis peu réduites en cendres par accident, & qu'on a été obligé d'en abatre six autres pour arrêter les flammes.

VI. *Snède. Stokholm.* Les Etats du Royaume assemblés en Diette, continuoient encore leurs délibérations avec beaucoup d'affiduité & d'union vers le commencement de Mai: Cependant dans une séance des jours précédens il y eut quelques débats touchant la question qui fut mise sur le tapis, si à l'avenir on pourroit encore élire un Sénateur pour *Maréchal de la Diette*; mais enfin la négative l'emporta de plusieurs voix sur l'affirmative: & l'on croit que cette Assemblée se separera sur la fin de ce mois ou au commencement de Juin, tems auquel est fixé le départ du Roi pour ses Etats d'*Allemagne*. La Reine ayant été priée par une Députation solennelle de

de la Diette de vouloir administrer la Régence en l'absence du Roi & avec le même pouvoir, S. M. a accepté cette demande d'une manière fort gracieuse ; & les mêmes Etats ont fait une pareille Députation au Roi pour lui souhaiter un heureux voyage, & remercier aussi ce Monarque de la déclaration qu'il leur avoit faite de son futur départ. La somme de 150. mille rixdales accordée à S. M. pour les frais de son voyage, vient d'être augmentée par les Etats jusqu'à 200000.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Le 18. Avril il se tint un Conseil de Cabinet au Palais *St. James* ; le même jour on y procéda à l'élection d'un Gouverneur & d'un Député Gouverneur de la Banque d'Angleterre pour l'année courante, & le Chevalier Edoüard Belamy, Alderman de cette Ville, fut choisi pour remplir ce Gouvernement en la place de Mr. Samuel Olden ; & Mr. Jean Holmins fut fait Député Gouverneur, en la place du premier. Un autre grand Conseil s'étant tenu au même Palais le lendemain sur la situation présente des affaires, l'on dépêcha à son issuë un Exprés au Comte de Waldegrave à *Paris*, d'où il doit aller aussi porter des dépêches à Mr. Keene, Ministre du Roy à la Cour d'Espagne.

II. Le Comte de Broglio, Ambassadeur de France prit le 25. congé de la Cour, & partit le lendemain matin pour *Paris* : Le départ subit de ce Ministre

avoit

avoit d'abord donné lieu à diverses réflexions; mais on a été informé depuis que S. Exc. n'est allée en France, que pour voir Madame la Maréchale de Broglio sa mere qui est à l'extrémité, pour y régler aussi ses affaires domestiques, & Elle a laissé ici la Comtesse son Epouse avec la plupart des Officiers & Domestiques de sa maison. Le Duc de Norfolk débarqua au contraire le même jour à *Douvres*, revenant de France avec une suite fort nombreuse. Le 29. jour de Pâques (selon l'ancien stile) le Roy revêtu du grand Collier de l'Ordre de la Jarretiere, & accompagné de plusieurs Chevaliers de cet Ordre, de celui du Chardon & de celui des Bains, & d'un grand nombre d'autres personnes de distinction, se rendit à la Chapelle du Palais *St. James*, où le Docteur Gilbert Doyen d'Exéter, & Sous-Aumônier de S. M., prêcha en la place de l'Archevêque d'*Torck* Grand Aumônier; Leurs Majestés, le Prince de Galles & les trois Princeesses communierent ensuite par les mains de l'Evêque de *Londres*, Doyen de la Chapelle; Ce fut le Duc de Manchester, qui porta l'Epée de l'Etat devant le Roy en cette occasion, mais L. M. ne dînerent pas ce jour-là en public, comme à l'ordinaire. Le premier Mai Mr. Guillaume Finch s'embarqua à *Greenwich* à bord d'un Yacht, pour passer en Hollande avec le caractère d'Envoyé extraordinaire de cette Couronne auprès des Etats Generaux des Provinces-Unies, & le Capitaine Clinton, frere du Comte de Lincoln, fut fait ce jour-là Gouverneur de *Terre-neuve*, en la place de feu Mr. Osborne. Nous passerons sous silence diverses particularités peu interessantes pour continuer le détail de ce qui s'est passé au Parlement, depuis le 10. Avril, où nous finimes le mois dernier.

Le lendemain 11. on fit la seconde lecture, & l'on

On mit en grand Comité pour le 17. le Bil pour mieux soutenir & encourager le Commerce des Plantations en Amerique : il ne se passa plus rien de considerable à la Chambre, excepté quelques progrès qu'elle fit encore à l'affaire de la charitable Corporation. Le 12. les Communes lurent pour la troisieme fois le Bil de la taxe sur les Terres, & l'envoyerent aux Seigneurs pour avoir aussi leur concurrence : il fut résolu que la Corporation avoit prêté de l'argent pour des sommes considerables ; que sous prétexte des dépenses qu'elle avoit faites, elle avoit exigé un intérêt sur le pied de cinq pour cent au de là de l'intérêt légal ; que pour cet effet elle devoit être réglée & restreinte, & qu'on presenteroit un Bil pour regler le prêt d'argent sur des gages, & pour arrêter le cours de l'usure & de l'extorsion.

Le 13. le Chevalier Turner ayant présenté aux Communes un Bil pour lever un million 200. mille livres sterlings par des annuités & une Lotterie, on en fit d'abord la premiere lecture ; la Chambre lut aussi pour la seconde fois, & mit en Comité pour le Lundy suivant, le Bil qui continuë les Droits pour l'encouragement de la Fabrique des Monnoyes ; & s'étant ensuite tournée en grand Comité sur le transport des Laines, résolut à la pluralité des voix qu'on supprimerait les droits qu'on exigeoit ordinairement de la grosse Laine filée, & de la Baye qu'on apporte d'Irlande dans la Grande-Bretagne. La Chambre approuva le 14. le rapport du Bil pour payer un million de livres sterlings à la Compagnie du *Sud*, & ordonna qu'il fut mis au net ; elle fit aussi la deuxième lecture du Bil pour lever un million 200. mille livres sterlings par des annuités & une Lotterie, & le mit en Comité.

Le 16. les Seigneurs examinerent en grand Comité le Bil de la taxe sur les Terres ; ils entendirent

rent ensuite une cause particulière, & confirmèrent les Interlocutoires des Lords de la Session d'Ecosse : Les Communes lurent aussi pour la troisième fois le Bil pour payer un million de livres sterlings à la Compagnie du *Sud*, l'approuverent & l'envoyèrent aux Seigneurs, pour avoir aussi leur concurrence ; la Chambre délibéra ensuite sur les divers papiers qui lui avoient été communiqués touchant les travaux construits par les Espagnols devant *Gibraltar*, & il fut proposé, qu'il passeroit au Comité, que ces travaux pouvoient être d'une très-mauvaise conséquence, par rapport à la possession de la Ville & du Port de *Gibraltar*, si nécessaires au Commerce & à la Navigation de ce Royaume ; mais la question ayant été agitée, si le Président du Comité quitteroit sa chaire, elle passa à l'affirmative.

Le 17. les Seigneurs ont lû pour la troisième fois, & passé le Bil de la taxe sur les Terres, ils ont aussi fait la première lecture du Bil pour l'application du fond d'amortissement, & de celui en faveur de ceux qui ont négligé de prêter les sermens pour se qualifier, &c. Il ne se passa rien de fort considérable le lendemain ni le jour suivant ; mais le 20. sur les deux heures de l'après-midi le Roy se rendit à la Chambre des Seigneurs, où ayant mandé les Communes, S. M. donna son consentement Royal aux Bils suivans,

Acte de la taxe sur les Terres.

Acte pour payer un million de liv. sterlings à la Compagnie du Sud.

Acte pour autoriser ceux qui ont négligé de se qualifier pour des Emplois.

Et à huit autres Actes particuliers

L'examen du Bil pour lever un million 200. mille
livres

livres sterlings, par des annuités & par une Lotterie, fut ensuite achevé par les Communes, qui passerent aussi le Bil pour renouveler les Loix expirées ou prêtes à expirer ; & la Chambre s'étant tournée en grand Comité a écouté les Avocats pour & contre le Bil touchant les Plantations de ce Royaume dans les Isles de l'Amérique ; ce Bil fut examiné le jour suivant. Le 23. il fut agréé, & l'on fit ce jour-là la troisième lecture du Bil pour lever un million 200000. livres sterlings par des annuités & par une Lotterie : La Chambre continua ensuite à délibérer sur l'affaire de la grosse Laine, & résolut qu'au lieu des Droits & revenus à présent chargés sur ladite Laine par diverses annuités & appropriations, une pareille somme sera chargée sur les droits & revenus du fonds agrégé & applicable aux mêmes usages, & approuva le rapport des présentes résolutions contre le transport ; & il fut ordonné d'en dresser un Bil. Ce jour-là les Seigneurs firent la première lecture du Bil de la Lotterie, & la seconde de celui pour renouveler les Loix expirées ou prêtes à expirer, qui furent mis tous deux en Comité le lendemain, & ce fut ce qui se passa de plus considérable ce jour-là.

Le 25. les Communes examinerent en Comité le Bil pour continuer les droits payés, afin d'encourager la Fabrique de la Monnoye, & celui pour empêcher qu'on ne contrefasse les Passeports de la Méditerranée ; & sur le rapport qui en fut fait, il fut ordonné qu'il seroit mis au net : La Chambre s'étant ensuite tournée en grand Comité pour délibérer sur les chefs d'un Bil pour encourager la Manufacture des Toiles à faire des voiles, résolut, » que les droits d'Entrée sur le Lin qui n'est pas pré-
» paré seroient supprimés, de même que le rabais
» accordé sur le transport de la Toile à voiles faite
» dans les Pays étrangers, & le rabais sur celui du
« Chanvre

Chanvre en Amerique ; qu'on accorderoit une gratification annuelle d'un sol par aune sur le transport de toute sorte de toiles à voiles faites dans la Grande-Bretagne ; & qu'au lieu des droits & revenus chargés à present sur le Lin , pour payer diverses annuités & autres appropriations , une pareille somme seroit chargée sur les droits & revenus communément apellés le *Fond aggregé* , & seroit applicable aux mêmes usages. Le raport de cette résolution fut remis au 2. Mai , auquel jour les Chambres ordonnerent de presenter une Adresse au Roi pour prier S. M. de leur faire communiquer une copie du Traité de Paix conclu à Paris entre le Roi de la Grande-Bretagne & le Roi de France en 1686. Les Communes de leur côté firent la troisième lecture & passerent un Bil pour transporter directement en Irlande des Plantations de l'Amerique, des marchandises dont aucun Acte du Parlement ne fait mention , & celui pour prévenir les passeports supposés de la Méditerranée. Le raport des résolutions prises en Comité concernant la Manufacture des Toiles à faire des voiles ayant été approuvé, on ordonna d'en porter un Bil ; & il fut aussi ordonné de mettre au net celui pour continuer les droits pour l'encouragement de la Fabrique des Monnoyes, qui avoit pareillement été agréé , & qui fut iû pour la troisième fois & passé dans la séance du lendemain par les Communes. Le même jour les Seigneurs passerent le Bil des Annuités & de la Lotterie , ils firent aussi la seconde lecture & mirent en Comité ceux pour apporter directement en Irlande des marchandises de l'Amerique, dont aucun Acte du Parlement ne fait l'énumération , & pour empêcher de contrefaire les passeports de la Méditerranée.

Le 4. les Seigneurs en grand Comité ont examiné le Bil pour naturaliser les Protestans , & ayant lû l'ordre

l'ordre pour prendre en consideration le Bil , afin de continuer & changer diverses Loix y mentionnées , il fut ordonné qu'il seroit aboli : Le même Bil fut lû pour la troisiéme fois , & la question ayant été agitée s'il passeroit , il fut unanimement rejetté. Le 5. les Communes firent la troisiéme lecture , & passerent le Bil pour faire en Anglois toutes les Procédures dans les Cours de Justice , & il fut ensuite envoyé aux Seigneurs pour avoir leur concurrence : Elles firent aussi la premiere lecture d'un Bil pour rendre plus efficace l'Acte passé la troisiéme année du Regne de S. M. , pour mieux regler le Commerce du Charbon ; & la Chambre examina ensuite en Comité un Bil pour empêcher desormais les fraudes qui sont ordinairement commises par les Banqueroutiers. Ce jour là les Seigneurs approuverent le raport du Bil pour naturaliser les étrangers Protestans , ordonnerent de le mettre au net , & le passerent dans la séance du 7. Les Communes firent alors la dernière lecture d'un Bil pour empêcher les fraudes qui se commettent en faisant l'Amidon & la Poudre à poudrer ; elles approuverent aussi le raport de celui pour encourager la Manufacture de Toiles à voiles , d'un autre , pour le transport de la Poudre à Canon , du Bil contre les Banqueroutiers ; & il fut ordonné de les mettre tous trois au net. La même Chambre en grand Comité examina encore le Bil pour le transport des Laines , & y fit quelques changemens.

Les Seigneurs approuverent le 8. le raport du Bil , pour empêcher les fraudes qui se commettent par les Fermiers : ils ont aussi lû pour la troisiéme fois le Bil des Communes pour empêcher de contrefaire les Passports de la Mediterranée , & celui qui autorise d'aporter en droiture en Irlande des marchandises des Plantations en Amerique ; & cela sans y faire

faite aucun changement. Ils ont pareillement fait la première lecture du Bil des Communes pour encourager la Manufacture des Serges ; & les Communes ont passé ceux pour encourager la Manufacture des Toiles à voiles , & pour le transport de la poudre à Canon ; & ayant ensuite examiné le Bil pour mieux régler le Commerce du Charbon , elles y ont fait quelques progrès , dont le rapport a été remis au lendemain. Ce jour-là la Chambre lut pour la troisième fois le Bil contre les Banqueroutiers , & l'envoya aux Seigneurs , qui de leur côté firent aussi la deuxième lecture du Bil des Communes contre le vol du Plomb ; & le Duc de Newcastle leur présenta dans cette Séance une copie du Traité de Neutralité , conclu en Amérique entre l'Angleterre & la France en 1686.

Le 10. les Seigneurs passerent le Bil sans y faire aucun changement pour empêcher les fraudes dans les droits sur l'Amidon , le Thé , le Caffé & le Chocolat ; ils firent aussi la deuxième lecture , & mirent en Comité le Bil contre les Banqueroutiers , ils l'orent pour la première fois celui pour le transport des Laines : Les Communes examinerent en Comité le lendemain le Bil pour régler & restreindre la charitable Corporation , & il fut aussi proposé dans leur Chambre de présenter une Adresse au Roy pour prier S. M. de congédier les Troupes auxiliaires de Hesse-Cassel ; mais cette proposition fut rejetée à la pluralité de 110. voix contre 89.

On assure que le Roy se rendra dans peu au Parlement pour mettre fin à ses Séances , & que S. M. ira ensuite visiter plusieurs Provinces de cette partie de la Grande-Bretagne nommée l'Angleterre , de compagnie avec le Prince de Galles.

IV. *Hollande. La Haye.* Mr. Hurgronie , qui a été l'un des Ambassadeurs Plénipotentiaires de cet

Etat au Congrès de *Soissons*, revint ici le 22., & parut le lendemain dans l'Assemblée de L. H. P. où il rendit compte du succès qu'ont eu les négociations en France. Le Prince Guillaume de Hesse-Cassel qui y étoit aussi arrivé de *Cassel*, & en dernier lieu d'*Amsterdam*, fut pendant quelques jours en conférence avec les Seigneurs de la Régence, & partit ensuite pour aller à son Gouvernement de *Maastricht*, où un Regiment des Gardes à pied avoit reçu ordre de se tenir prêt à s'y rendre aussi au premier avertissement. Le 4. Mai Monsieur *Danaas* de *Slingelandt*, & Mr. *Menno Coehoorn* de *Schelkinga* prirent séance dans le Conseil d'Etat, le premier pour la Province d'Hollande, & l'autre pour celle de Frise; Mr. *Guillaume-Henri*, Baron de *Bentinck-Wittenstein*, prit aussi séance le même jour dans la Chambre des Comptes de la Généralité pour la Province d'Ower-Iffel, étant introduit par le Comte de *Rechteren*. Le Baron de *Dehn*, Envoyé extraordinaire du feu Duc de *Brunswick-Wolfembutel*, étant revenu depuis quelques jours de *Brunswick*, où il étoit allé faire un tour, a présenté un Memoire à l'Assemblée des Etats Généraux, par lequel il prend congé de L. H. P. : Ce Ministre a reçu depuis le présent ordinaire d'une chaîne d'or avec la médaille de la part de l'Etat; & l'on assure qu'il partira dans peu pour retourner à *Brunswick*. Voici les termes dans lesquels est conçu ce Memoire.

Hauts & Puitans Seigneurs ,

Comme il a plu à la Providence divine de retirer de ce monde le Serenissime Prince *Auguste-Guillaume*, Duc Regnant de *Brunswick-Lunebourg*, mon très gracieux Souverain & Maître; & que par
cette

des Princes &c. Juin 1731. 439

cette mort, le caractère public dont j'ai eu l'honneur d'être revêtu de sa part auprès de Vos Hautes Puissances, vient à cesser, je m'acquie par ces lignes d'un devoir aussi essentiel que l'est celui de remercier très humblement Vos Hautes Puissances de l'accès favorable dont Vous m'avez honoré pendant mon Ministère auprès de cette Republique, & qui m'a fourni les occasions précieuses de contribuer avec zele autant qu'il a dépendu de moi, à l'entretien de la bonne & étroite amitié qui a toujours subsisté entre cet Etat & la Serenissime Maison de Brunwick Lunebourg Wolfembutel; sentimens dans lesquels Sadite Altesse Ser. a persisté invariablement jusqu'à son trépas.

Au reste, Hauts & Puissans Seigneurs, je prie très-humblement Vos Hautes Puissances d'être persuadées que rien au monde ne sera jamais capable, quelque part que je me trouve, d'effacer de mon esprit les vives impressions d'un parfait devouement pour cet Etat, & d'une veneration inexprimable pour les dignes Personnes qui le gouvernent si glorieusement.

Puisse sa prospérité aller toujours en augmentant!

Je m'estimerois heureux si j'osois me flatter d'avoir pendant mon séjour ici, mérité quelque part à l'estime & à la bienveillance de Vos Hautes Puissances.

Fait à la Haye ce 2. Mai 1731. Signé, le Baron de DEHN.

Les Seigneurs Etats Generaux ont paru fort satisfaits de ce Mémoire, & ils ont fait communiquer au Baron de Dehn par Mr. van Barle, une résolution prise là dessus, qui est remplie d'expreffions les plus gracieuses. L. H. P. ont aussi témoigné beaucoup de contentement du Discours suivant qui leur a été fait le 6. du mois dernier par le Comte de Sintzendorff, en leur communiquant le Traité

Gg 2 signé

signé à Vienne le 16. Mars entre l'Empereur & le Roi de la Grande-Bretagne.

M E S S I E U R S ,

SA Majesté Imperiale & Catholique m'a ordonné, de vous communiquer le Traité conclu & signé à Vienne le 16. du mois passé, entre S. Maj. Imp. & Catholique, & Sa Majesté le Roy de la Grande-Bretagne, & d'inviter la Republique d'y entrer, comme partie principale contractante ; Elle y est nommée comme telle, parce que Sa Majesté Imperiale & Catholique a jugé que cela convenoit à la gloire des Etats Generaux, & que ce terme marque mieux que tout autre la grande estime que Sa Majesté Imperiale & Catholique fait de l'amitié de vôtre Republique. Ses intérêts y sont tellement menagez, que j'espère que vous regarderez ledit Traité comme avantageux, & si je l'ose dire, nécessaire pour le bien des deux Etats, & que vous ne balancerez pas de prendre avec l'Empereur les engagements reciproques. Sa Majesté Imperiale & Catholique auroit fort souhaité, de traiter cette affaire dès le commencement de la négociation jusques à la fin, avec la participation de la Republique ; Mais la nature de la chose ne l'ayant point permis, elle m'a chargé de vous assurer, Messieurs, qu'elle aura en vous en toute occasion une confiance parfaite, & qu'on concertera toujours avec vous tout ce qui regarde le bien commun.

Je dois ajouter, que la base & le fondement du Traité, dont j'ay l'honneur & la satisfaction de vous faire communication, & dans lequel je vous invite d'entrer comme partie principale contractante, est & doit être le renouvellement de l'ancienne & étroite amitié, harmonie & bonne Intelligence, entre Sa Majesté Imperiale & Catholique, Sa Majesté le Roy de

des Princes Ec. Juin 1731. 441
de Grande-Bretagne, & votre République, qui a
subsisté si long-tems, & procuré des avantages ré-
ciproques.

V. *Pays-Bas. Bruxelles.* L'anniversaire de la naissance de l'Imperatrice Douairiere Amelie fut célébré le 21. Avril à la Cour avec beaucoup de magnificence : la Serenissime Archiduchesse Gouvernante reçut les complimens là dessus d'un grand nombre de personnes de distinction qui parurent toutes en habits de fête , ayant quitté pour ce jour-là le deuil qu'elles portoient pour la mort du Duc de Brunswick-Wolfembute, Oncle de l'Imperatrice Regnante. On a cessé de chercher sous les ruines du Palais Royal les bijoux, dont nous avons parlé dans nos derniers Journaux , sur ce qu'ils ont été recouvrés, à l'exception de quelques-uns volés par un Soldat , qui ayant été arrêté & mis sous la garde d'une sentinelle , a trouvé le moyen de la corrompre & de se sauver avec elle.

VI. Le 29. au soir fort tard le Duc de Lorraine arriva en cette Ville sous le nom de Comte de Blamont avec une suite d'environ 30. personnes , S. A. R. alla descendre à l'Hôtel de *Salazar*, qu'on avoit préparé pour son logement : Elle y fut d'abord complimentée par le Comte de Lanoy au nom de la Ser. Archiduchesse , & par les principaux Seigneurs du Pays qui lui furent présentés par le Comte de Viscconti , Grand-Maitre d'Hôtel & premier Ministre de cette Princesse. Le lendemain elle fut traitée très splendidement à dîner par ce Ministre avec un grand nombre de Seigneurs & de Dames , & l'on porta entr'autres au milieu du repas , la santé du Comte de Blamont ; ce Prince fut conduit le soir par l'escalier dérobé à l'Audience de l'Archiduchesse Gouvernante , qui le vint recevoir avec de grandes mar-

ques de distinction au dehors de son Appartement ; L. A. s'étant ensuite entretenus quelque tems ensemble, on reconduisit le Duc de Lorraine à l'Hôtel de Salazar : Ce Prince s'occupa les jours suivans à voir ce qu'il y a de plus remarquable dans cette Ville, & fut encore regalé à deux repas des plus somptueux que lui donnerent Mr. l'Internonce du Pape & le Comte de Wrangel Gouverneur de cette Ville.

VII. Le 5. Mai on celebra en la maniere accoutumée dans l'Eglise des Jesuites l'anniversaire de la mort de l'Empereur Leopold, en presence de l'Archiduchesse Gouvernante, qui s'y étoit renduë pour cet effet avec toute sa Cour : on fit aussi le lendemain la Procession solennelle qu'on a accoutumé d'y faire tous les ans, à l'occasion de la Victoire glorieuse que remporta en 1282. Jean I. Duc de Brabant sur le Duc de Luxembourg : on y vit tous les Corps de Métiers, le Clergé séculier & régulier, le Magistrat en Corps suivi de divers Chars de triomphe, & de toutes sortes de Bêtes montées par de petits enfans ; il y eut aussi une Cavalcade d'Etudiens, & la marche fut fermée par cinq Compagnies de Milices : Cette Procession traversa le Jardin du Palais occupé par la Serenissime Archiduchesse, afin qu'elle pût la voir passer ; & le Duc de Lorraine la vit aussi par les fenêtres d'une des Chambres de l'Hôtel de Ville. Le 7. Leurs Alteffes prirent aux environs de cette Ville le divertissement de la Chasse du Héron pour la premiere fois de cette année : toute la Noblesse fut de la partie, & il y eut deux Hérons pris en vie : Le Duc de Lorraine dîna ce jour là chez le Comte de Lanoy, le 8. chez le Comte de Visconti, & le lendemain chez le Duc d'Urteil : S. A. R. se divertit encore le 10. à la Chasse du Héron ; le Prince de Rubempré lui avoit fait préparer pour le jour suivant un autre grande

grande partie de Chasse du Sanglier dans le Bois de *Terrubren* avec les Chiens du Duc d'Artemberg , & faisoit aussi travailler aux préparatifs d'un repas très splendide dans le Château de *Bouchefort* pour y regaler ce Prince à l'issuë de la Chasse. Il n'y a rien d'épargné en cette Cour de ce qui peut procurer du plaisir à ce Souverain ; & l'on ne scauroit assez exprimer les grandes marques de distinction que la Ser. Archiduchesse & S. A. R. se donnent réciproquement l'un à l'autre.

A R T I C L E V I I I .

Qui contient les Naissances , Mariages & Morts des Princes & autres Personnes illustres , depuis le mois dernier.

I. **N**aissance. Madame Kinfaie , Epouse du Lord de ce nom accoucha le vingt-huit Avril d'un fils à *Londres*.

II. *Mariages*. Le même jour le Duc de Moles épousa à *Rome*, la nièce du Cardinal Petra ; & ce fut le Cardinal Cinfuegos, qui fit la ceremonie de benir ce Mariage.

Un autre mariage, que nous ne raportons ici qu'à cause de la disproportion d'âge qui se rencontre dans les Epoux, se contomma le 2. Mai à *Baldock* au Comté d'*Hertfort* en Angleterre entre Mr. Groves qui n'a que 14. ans, & Mademoiselle Luke, fille du Chevalier de ce nom, qui en a 79. passés.

III. *Morts*. Madame de Châtillon, Abbesse de St. Loup à *Orleans*, est morte dans son Abbaye.

Vers le commencement d'Avril la mort enleva
à

à Paris Mr. du Puy - Vauban , Lieutenant - General des Armées du Roy , Grand - Porte - Croix de l'Ordre de St. Louis , premier Ingénieur du Royaume , & Gouverneur de Bethune , dans la 72. année de son âge.

Dona Marie Benta de Noronha , épouse de Dom Gaton Joseph de Camera Courinho , Grand Ecuyer de la Reine de Portugal , mourut vers le même tems à Lisbonne fort regrettée.

Le General Faber , Commandant de *Leopoldstatt* , est mort à *Vienne* ; & le Comte de Ripalda à *Seville* , où il étoit Intendant.

Le 8. le Grand Chancelier de la Couronne de Pologne , fut trouvé mort dans son lit à *Varsovie* , après une longue & fâcheuse maladie ; & Monsieur Slembonski , Staroste de Brezes & de Rislaw , est aussi mort à *Thorn* , dans la Prusse Polonoise.

Le 19. mourut à *Londres* , Milady - Catherine Windham , épouse du Chevalier Windham & fille du Duc de Sommerfet ; de même que Madame Cromwel , fille du fameux Olivier Cromwel , qui a été ci - devant Protecteur d'Angleterre : cette dernière Dame étoit âgée de 82. ans.

La mort enleva encore le lendemain dans la même Ville , Mr. Robert Benson , Lord - Baron Bingley , Trésorier de la Maison du Roy , & l'un des Membres du Conseil Privé : ce Seigneur laissa à Milady Henriette Benson sa fille unique 400000. livres sterlings de biens , outre divers legs considérables au Comte d'Aylesford , dont il a eu une sœur en mariage , & à la Famille du Chevalier Henri Goodrick : il a nommé le Duc d'Argyle , le Conseiller Hamilton , & Mr. Hoare Exécuteurs de son Testament ; & comme il étoit le dernier mâle de sa maison , son titre est éteint. L'épouse de l'Archevêque de Cantorbery paya le 23. le même tribut

à la nature dans le Château de *Lambeth* ; & celle du Lord Onslow, mourut aussi quelques jours auparavant dans cette Ville.

Le Landgrave de Hesse - Rhinfels , & le Duc de Saxe-Mersbourg , sont tous deux morts depuis peu dans leurs résidences : Le dernier de ces Princes qui n'étoit âgé que de 44. ans , est succédé par le Duc de Spremberg son oncle , qui est déjà parvenu à la 72. année de son âge.

Le Comte François George de Manderscheid Blankenheim , Grand-Maitre d'Hôtel de l'Electeur Palatin , est mort à *Manheim*.

Don Louïs-Joséph de Valconcellos & d'Azevedo , Commandeur de l'Ordre de Christ , & Gouverneur de la Forteresse de St. Laurens de *Cabeza Seca* , située à l'Embouchure du Tage , a fini depuis peu ses jours à *Arroyos* sa maison de Campagne près de *Lisbonne* , dans la 60. année de son âge.

Mr. Deichman Evêque de *Christiana* en Norwege est mort tout récemment dans son Diocèse ; & le General Janus à *Tortone* , où il étoit Gouverneur.

Le 25. le Comte de Montesson , Lieutenant General des Armées du Roy de France , premier Lieutenant des Gardes du Corps , & Gouverneur de *St. Quentin* , mourut à son Gouvernement , âgé de 85. ans.

Madame Coppieters , épouse du Ministre des Finances , mourut le 26. à *Bruxelles* ; & la Comtesse de Lanoy , Douairiere du défunt Gouverneur & Administrateur General de la Province de Namur , mourut aussi le 30. au Pays de *Luxembourg* , dans la 96. année de son âge.

Le 30. le Comte de la Valiere , Colonel du Régiment de Vivarez , mourut de la petite verolle à *Paris* à l'âge de 22. ans : La mort a enlevé pareillement à *Versailles* depuis quelques jours Monsieur
Aimond.

Aimond, General de ce qu'on appelle le Régiment de la Calotte.

Mr. Busch, Président du Conseil d'*Hannover*, est mort en cette Ville, fort regretté d'un chacun, à cause de sa grande capacité, & de son rare mérite, & particulièrement des pauvres, à qui il avoit la charité de faire distribuer tous les ans 7000. rixdales.

Madame Spork, épouse du Baron de ce nom, & née Comtesse de Kilmanseck, mourut le 5. Mai dans la même Ville, après être accouchée d'un fils.

Le Chevalier Guillaume Morgan, Membre du Parlement de la Grande Bretagne pour Monmouth, & beaufrere du Duc de Devonshire, termina sa carrière le même jour à *Fredegar*, après une longue maladie.

Le 5. mourut à *Cologne*, le Comte François-Henri de Hohenzollern, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de cette Ville, après une maladie de cinq jours; & son corps fut inhumé le 6. au soir dans la même Eglise.

F I N.

TABLE

*Table generale & Alphanbetique des principales
Matières contenues dans ce Tome LIV.*

A

A <i>Llemagne</i>	49. 122. 103. 266. 336. 416
<i>Angleterre</i>	73. 140. 203. 285. 362. 430
<i>Arrêt rendu au Conseil du Roi de France à l'oc- sion de quelques disputes qui se sont élevées au sujet de l'Autorité Ecclésiastique , & de la Puil- sance séculiere.</i>	327
<i>Arrivée dans le Tage de la Flotte de Fernambuc.</i>	397

B

B <i>Erlin.</i>	56. 192. 272.
<i>Bruxelles.</i>	78. 146. 292. 448
<i>Bâle.</i>	108
<i>Briançon.</i>	265
<i>Barbarie.</i>	310
<i>Brunswick Wolfembutel, (mort du Duc de)</i>	344

C

C <i>Orse, (suite des troubles de l'Isle de)</i>	28. 175. 251. 405
<i>Coire.</i>	30. 253. 320
<i>Constantinople</i> 59. détail d'une grande révolution arrivée en cette Ville. 60. 129. 195. 275. 424	
<i>Copenhague.</i>	69. 133. 199. 282. 355. 428
<i>Cadix.</i>	95. 169. 308. 395
<i>Cologne.</i>	127. 274. 348

D

D <i>Discours prononcé par le Comte de Seilern , Vice-Chancelier de la Cour Imperiale, lors de l'ouverture de la Diette des Etats de la Basse-Au- triche</i> 53. Réponse du Comte de Volkra 54. Autre Discours de l'Ambassadeur de Maroc aux Etats Generaux 77. Autre de l'Avocat General du Parlement de Paris, au sujet d'un Libelle , por- tant	
---	--

Table des Matieres.

tant titre <i>Nouvelles Ecclesiastiques</i>	258.	Autre des Ambassadeurs de la Chine prononcé devant le Trône de l'Imperatrice de Russie, lors de leur Audience publique de cette Souveraine,	357.
Autre du Comte de Sintzendorff, Ministre de l'Empereur auprès des E. G. des Provinces-Unies, pour les inviter à accéder au dernier Traité de Pacification conclu à Vienne.	440		
<i>Dannemarc.</i>	69. 133. 199. 282. 355. 428.		
<i>Détail de ce qui s'est passé à Turin aux époufailles du Prince Hereditaire de Sultzbach avec la Princesse de Hesse-Rhinfels, 106. arrivée de cette Princesse à Manheim,</i>	192		
<i>Dresde.</i>	195. 273. 346		
E			
E <i>Nigmes.</i>	15. 92. 165. 238. 306. 392		
<i>Espagne.</i>	15. 92. 166. 238. 307. 392		
F			
F <i>Rance.</i>	31. 108. 179. 254. 322. 408		
<i>Francfort.</i>	58. 127. 194. 274. 348. 421		
<i>Florence.</i>	176. 250		
G			
G <i>Ibraltar.</i>	19. 169. 396		
<i>Genes.</i>	28. 105. 175. 319		
<i>Geneve.</i>	30. 178. 321		
H			
H <i>Ollande.</i>	77. 145. 215. 292. 437		
<i>Hannover.</i>	126. 191. 273. 421		
<i>Hildesheim.</i> (brouillerie survenue à)	126. 194		
<i>Hambourg.</i>	135. 357		
<i>Harangués du Roy d'Angleterre à son Parlement</i>	107. & suivantes.	Autre du Lieutenant General de Police de Metz, faite à l'Evêque de cette Ville, à l'occasion d'un Edifice que ce Prélat a fait bâtir.	337
		<i>Italie.</i>	

Tables des Matieres.

I

I *Talie.* 21. 97. 170. 243. 312. 397
Journal de ce qui s'est passé au Parlement d'An-
gleterre. 207. 286. 365. 432

L

L *itterature.* 3. 81. 151. 225. 299. 375
Lisbonne. 20. 96. 242. 311
Livorne. 29
Lorraine. 44
Luneville, Règlement de S. A. R. de Lorraine,
 au sujet de l'Academie établie en cette Ville. 44
Londres. 73. 140. 203. 285. 362. 430
Liege. (Benediction des Etendars du Prince de)
 293

Lettre de l'Evêque de Nismes au Cardinal de Fleury,
 tendant à justifier certains termes avancés par
 ce Prélat, dans une Harangue qu'il a faite au Roy
 au nom de l'Assemblée generale du Clergé de
 France. 115. Autre du Roy de France aux Ar-
 chevêques & Evêques de son Royaume, au sujet
 de l'Arrêt de son Conseil d'Etat, rendu à l'occa-
 sion des deux Puissances. 330.

M

M *ilan.* 27. 104. 251. 317. 404
Moscow. 71. 136. 201. 283. 425
Marly. 179
Manheim. 192. 273
Mémoire présenté au Roy de Pologne, au sujet des
 differens de son Royaume, par les Ministres d'An-
 gleterre. 350. Autre du Baron de Dehn, Mini-
 stre du Duc de Brunswick, à La Haye, en pre-
 nant congé des Etats Generaux. 438
Naples.

Table des Matières

N

N	<i>Aples.</i>	27.	103.	248.	316.	403
	<i>Naissances. Mariages. Morts.</i>	79.	148.	221	295.	373.
						443

P

P	<i>Ortugal.</i>	20.	96.	242.	311.	396	
	<i>París.</i>	34.	112.	181.	258.	411	
	<i>Prusse.</i>	56.	192.	272.	345.	420	
	<i>Pays Bas.</i>			78.	146.	292	
	<i>Poème à l'honneur de l'Evêque de Metz.</i>					119	
	<i>Pologne.</i>	62.	130.	197.	277.	349	
	<i>Pompe funebre du Roy de Dannemarc.</i>					134	
	<i>Palatinat.</i>					192	
	<i>Petersbourg.</i>					202	
	<i>Parme (mort du Duc de)</i>	249.	<i>Les Imperiaux prennent possession de ce Duché & de celui de Plaisance.</i>				250. 318

R

R	<i>Rome.</i>	21.	97.	170.	243.	312.	397
	<i>Requête de soumission, présentée au Roy de France de la part des 40. Avocats du Parlement de Paris.</i>						38
	<i>Ratisbonne.</i>	125.	190.	347.			423
	<i>Rostock.</i>						136
	<i>Relation du grand soulèvement arrivé à Constantinople. 151. De l'incendie du Palais Royal à Bruxelles. 217. Autre d'une révolution qui s'est faite à Tripoly.</i>						299

S

S	<i>Eville.</i>	92.	166.	238.	307.	392
	<i>Suede.</i>	131.	199.	280.	354.	429
	<i>Saxe.</i>				273.	346
	<i>Suisse.</i>					407
	<i>Turin.</i>					407

Tables des Matieres.

T

T <i>Urin.</i>	29. 105. 177. 253. 404
<i>Toul.</i> 40. Détail de ce qui s'est passé à l'Eglise des Chanoines Réguliers de cette Ville, lors de la Ceremonie de la Beatification du B. Pierre Fourier de Mattaincourt leur Fondateur.	41
<i>Toscane.</i> (tremblemens de terre arrivés en)	405

V

V <i>Erfailles.</i>	31. 108. 254. 322. 408
<i>Vienne.</i>	49. 122. 185. 266. 338. 416
<i>Varsovie.</i>	62. 130. 197. 277. 349
<i>Venise.</i>	104. 177. 252. 320. 406

Fin de la Table des Matieres.

*Extractum extensionis Privilegii Im-
pressorii Sacræ Cæsareæ & Catho-
licæ Majestatis , ad sexennium.*

EX Mandato Sacræ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis , omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam negociationem exercentibus , seriò firmiterque inhibetur , ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet* , (quem imprimendi soli Andreæ Chevalier , Bibliopola & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii , Regnorum & Dominiorum uæ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis hæreditariorum fines , simili aliove caractere aut formâ excudere , recudere , vel aliò excudendos seu recudendos mittere , aut alibi etiam impressos adducere , vendere & distrahere clam seu palam , citra supranominati Andreæ Chevalier consensum , audeat vel præsumat , sub pœnâ privationis quorumcunque exemplarium , & insuper mulctæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo , & parti læsæ ex æquo decernendæ. Datum Viennæ 20. Martii 1727. Infrascripti erant CAROLUS. (L. S.) Vt. FRID. CAR. COM. DE SCHONBORN. Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ Majestatis proprium. P. W. NOB. DOM. DE GEORVENTHAL.